

# COMBAT BRETON

Kazetenn Emgann



*Bloavezh mat ha bec'h de 'i !*



## DES CAMERAS DE CHEZ BRAFF AU SQUATT DE QUIMPER.

### Urgence : changeons de société !

A Hennebont les 210 ouvrières de la confection Braff ont tenu tête à leur patron qui leur imposait un système de vidéo-surveillance tandis qu'il passait 3 semaines au soleil des Canaries ! Elles ont fini par gagner sur décision du Tribunal.

A Quimper l'association A.C. et le comité de chômeurs ont investi deux jours avant Noël un immeuble voué à la démolition par l'office H.L.M. pour y installer un sans-abri.

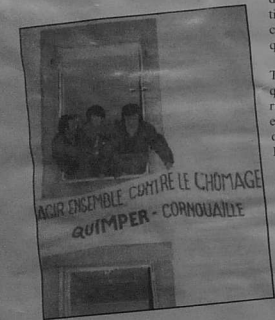
Deux facettes du monde ordinaire dans lequel nous vivons, celles de l'exploitation sociale et de l'exclusion générées par la course au profit synonyme de bas salaires, de licenciements et de précarité. Un monde auquel on s'habitue pour peu que, sans faire partie des 10% de riches ni des 20% d'exclus on compte parmi les 70% de cette énorme classe moyenne qui vit dans l'espoir de garder son emploi. « Il y a une espèce de collaboration générale, c'est-à-dire une indifférence abritée derrière l'alibi de l'impuissance », déclarait le sociologue Alain Vacquin dans les colonnes d'Ouest-France (27.9.93). Il en tirait un appel à la résistance. « Résistance car il y a un occupant qu'il ne faut pas aller chercher à l'étranger. L'occupant c'est cette partie étrange dans chacun de nous-mêmes qui nous fait accepter l'inaacceptable ».

Mais pouvons-nous y faire quelque chose ? Oui, répond un autre sociologue, Alain Touraine, qui estime qu'« il dépend de nous de répartir les choses différemment. Il est quand même essentiel qu'une société abandonne cet espèce de fatalisme : on n'y peut rien, c'est le marché qui décide tout. Je crois que c'est ça la crise : la crise, c'est de parler en terme de crise ». Et de poursuivre : « Ce que nous avons perdu, c'est une image globale de la société. Que l'économique, le social, le culturel, la politique, tout ça va ensemble. Il n'y a plus de vision globale, de discours global, d'idéologie ».

Il y va de notre responsabilité, à nous nationalistes bretons, qui nous situons dans une perspective de changement social de relever ce défi. Notre action ne peut pas se cantonner à la lutte identitaire, au lobbying économique ou au combat écologique. Changer de drapeau ne suffit pas, nous ne pouvons pas nous faire les complices de la minorité bretonne qui exploite la misère sociale avec la bénédiction de l'Etat français.

En Bretagne, comme ailleurs il s'agit de casser les rapports sociaux générateurs d'exclusion et d'imaginer de nouvelles solidarités. Ne laissons pas ceux qui dirigent la société industrielle finissante diriger dorénavant la société post-industrielle naissante, changeons de société ! Quel plus beau vœu en ce début 1995 ?

Yann GARDUNER



## PHOTO DE COUVERTURE : « Kan ha Diskan ».

Sculptures en bois de houx, l'arbre du savoir chez les Celtes (kelenn), de Jean-Claude Talec.

Cette photo illustre le tout nouveau disque « Fest-Noz e Bro Rostren », produit par Diffusion Breizh qui réunit deux générations de chanteurs de Kan ha Diskan : Manu Kerjean de Bonen et Bastian Gwern de Poullaouen mêlent leurs voix à celles de deux jeunes interprètes : Alain Leclère de Maël Carhaix et Jean-Claude Le Talec de Spezed (le livret des textes est préfacé par Yann Fanch Kemener).

## 5 POINTS POUR UNE AUTRE POLITIQUE

A EMGANN, nous considérons que la situation actuelle (chômage, exil, décollation) en Bretagne n'est pas le fruit du hasard mais la conséquence de décisions politiques prises à Paris et de choix économiques dictés par le système bancaire et les multinationales selon la seule logique du profit.

Dès à présent, nous proposons une alternative, basée sur :

- la reconnaissance officielle du Peuple Breton dans ses limites historiques.
- l'élection d'une assemblée bretonne dotée de pouvoirs réels de décision et de représentation internationale.
- l'officialisation du breton et la promotion de notre culture.
- un plan de développement économique fondé sur la solidarité et la justice sociale et le respect de l'environnement.
- la garantie pour tous de pouvoir vivre décemment en Bretagne.

Ces cinq points acquis constitueront des avancées significatives dans le cadre de notre lutte de libération nationale vers l'indépendance.

EMGANN, kasetenn EMGANN Organe du mouvement EMGANN - Renner ar gazetenn/Directeur de la publication : Philippe Jeanoullé. Moulter/Impression : Imprimerie Henry Pederneg. Châtellier/Adresse : BP71 - 22202 Gwengamp Cédex. Komanant/Abonnement : 150 L. Bep.Mez/Mensuel CPPAP - N° 6564. ISSN : 0763 5302

## 1994, UR SELL WAR GIL.

### Yann Puillandre pedet gant R.B.I.

Pedet on bet da vont d'ober ur pennad kaoz war R.B.I. da reiñ va sonj 'war ar bloavezh tremenet diwar benn an darvoudoù pouezusañ, ar gouelloù, ar manifestadegoù pe ar vuhez pemdeziek e Breizh. Komzet em eus e anv Emgann ha «Combat Breton» da heul. Tremenet eo bet ar gaoz-se war ar gwagnennoù 'tre 'tre pe peder gwech bemak... Evel lenneñien C.B. setu amañ ur skrid tennet eus an enrolladenn.

Loeiz Gwilhamod : Petra eo sonj un emsaver politikel eus Emgann diwar-benn ar bloavezh tremenet ?

Yann Puillandre : Dre va buhez stourmer, ha dre ar c'hargou am eus e meur a gevredigezh, emañ breget war evezh e kerñver ar c'heleier embannet bemdez. Da laret eo kazi re leun va faner hag e votet dibab.

Skriñvañ a ran pennadoù ingal awalc'h barzh ar gazetenn viziek «Combat Breton», setu dre hon c'hazetenn eo aas din dibunañ gwerzhidrad ar bloaz kozh...

Hag evit Combat Breton, e larten da gentañ eo deuet ar maez ar c'hantvet niverenn, ar pezh a zo un dra gaer...

### L.G. : An darvoudoù pouezusañ ?

Y.P. : Evidon marteze, krogad taer pesketerien Breizh e penn kentañ ar bloaz : «Brezel ar besketerien» vel eo bet anvet.

Gwellet hon eus gwazed, marc'hed tud koshoù ha bugale, da zifenn hon ekonomiezh, o micher, da stourm 'vit chom er vro-mañ da labourat, ha da virotout ouzha harluet... Tud krefiv, kalet ouzha ar boan, labourerien sioul ha dispar, tuloret mik o welout o michenou 'vont d'an traoñ, ken ferlval an amzer dazont ha ken dister priz ar pesked dre faot ar gouarnamant gall. A viladoù kalet tra e zo bet 'trezo hag archerien Bro-C'hall...

Kalet ha kriz awalc'h da spontañ an dud dirak an tele. Da heul, evel just, an tangwall e Parlamant kozh Breizh deuet da vezañ pell-ze lez-vam gavl Roazhon - e galleg «Palais de justice» - Ha n'em eus dalc'het sonjoù mat eus ar palez-se. Bet on bet eno vel lest ha n'em eus kavet enno nemet diarnegans. E-kerñver hon lobi, e istor, e sevenadur, gwaskerezh evit ar Vretoned...

Hag on bet sabatuet tre o welout peseurt pres a zo bet laketañ gant an dud e-karg da zastum arc'hant evit e adsevel. Evel ma vije bet ar pouezusañ tra e Breizh, an talvoudusañ evit hon lobi... Padal n'eo nemet ur maner savet gant bolontez ur roue Gall e lec'h ez eus bet bamet! ha kastizet kaniadoù a Vretoned gant lozennoù Bro-C'hall...

Ha ken saouezhet da heul, o welout pegen buhan vez kavet 7 pe 8 miliard da adsevel savadurioù istorel, ha pismiget ha lermet kement-all ha vez ret reiñ ur gweneg bemak da zerc'hel bev brasañ leñzor istorel hon Bro, ar Brezhoneg, dreist-holl da zikour Diwan!!!

Tremet vez kement da sikour ar besketerien pe da glask bod d'an dud en dienez. An dra-se a sikouez spinn ivez penaos eo troet an dud e karg eus Breizh, hag ar Vretoned dre vras, kalz muioc'h war-za an traoù kozh evit war amzer da zont hon Bro.

A du da adsevel ar Parlamant, met d'ober unan gwir evit Breizh... Setu va sonj. Ar pezh an deus sikout ar honon ivez eo an diskrog labour er stal lazhañ-her en Il Doux e Kastellin.

Ur c'hrogad all a ziskouez deomp spinn c'hoazh penaos e vez mouget mouezh al labourerien e-pad peil amzer, gant ar gaoz lall graet eus an dilabour pe gant aon eus ur mestr didreuz, stummet da blegañ o chouk, e chom memestra nerzh en o c'hreiz da sevel o fam, da laret tra-walc'h, da ziskreññ eus al labour da glask gwellaat o stad, da gaoñt un tamm kresk war o fae...

O liskouez deomp da heul pegen kalet, pegen kriz, pegen diftoure eo renerien stalioù bras ar vro e kerñver hon zud, o c'herent, o migronead, labourerien hon bro, aies war bazenn diwezhañ ar sikouez o ponianñ bemdez evit nebeut a dra...

Ar Smig da vetek ar marv ha netra ken!!! An nerzh kuzhet se zo un dra vat evidomp, evito, evit ar vro. An nerzh da larout nann pa vez ret.



Manifestadeg e Lannion da zieubiñ ar Vretoned tamallet e-barzh aler an euskariz

### L.G. : Petra zo bet piljet pe dispiljet deoc'h c'hoazh ?

Y.P. : An emskiant savet, pe o sevel, o liwan e mesk an dud, an doujañs e kerñver an dud.

An dra-se a lako an traoù da vont war welaat. Sonjal a ra din e vo saotret nebeutoc'h, freuzet nebeutoc'h a gleuzoù ha pilet nebeutoc'h a wez. Kroget eo an dud, hag ar baizanted da gentañ, memes lod eus ar re vras, da soñjal ne vo ket tu da genderc'hel, an amzer da zont gant an doareoù ober a zo bremañ...

Un dra vat eo evit ar Vretoned, evit ar vro.

### L.G. : Ha c'hoant am eus da gomz eus emvodou pe manifestadegoù o deus kontevidoc'h e Breizh ?

Y.P. : Ya, eveljust. Ne vo ket tu da gomz diouto tout, setu o komz eus tri.

1. Gouel Broadel ar Brezhoneg e Speied. Hag a zo ur wir skouer eus al labour 'zo tu d'ober, da gas war raok da implij ar brezhoneg er vuhez bemdez war bep tachenn. Gouel ar Brezhoneg ha Gouel Broadel ivez gant miliadoù a dud yaouank o tont da glask boued spered ha nerzh kalon...

2. Festival sinema Douarnenez : plijus ha pouezus da gromvat al liammou etre ar pobloù, aies ar pobloù gwasket... Vel ar bloaz-mañ ar Verbered pe ar Gabled. Dararnpredoù dispar a zo bet etreomp. Vad a ra d'hon c'halonou bevañ ar maroù krefiv-se.

3. Manifestadeg Lannion, da zifenn ar Vretoned loubac'h 'vit bezañ roet un tamm skoa-zell ha bod d'an Euskariz gwasket en ho bro.



Alan Stivell Speled 1994 (Photo Louis Blouin)

An dra-se a ziskouez n'emañ ket a du a Vretoned da welout ar stad o vont re bell da waskañ pe da gasañ hon dud, hon c'heneret, hon mignoned... yach eo, ha peadra da brederiañ evit an amzer da zont...

**Gwelout ur seurt nerzh nevez gant ar Brezhoneg e touesk ar yaouankiz.** Yaouankiz tomm ouzh hon sevenadur, hag evit lod ouz ar brezhoneg.

Ur seblant a zoujans nevez e kefiere an natur, ar c'hleiziu, an douz.

Hag ar c'hanñs hon eus da vevañ en ur vro gaer, ur vro bilus hon eus gant aval, glav, heol, mor, gwazhioù, koajou ha parkeier labourer, padred sont ha merc'hed koant, gant gouelioù ha festoù-noz hag abadennoù a bep seurt.

Ha ret eo kenderc'hel gant al labour, gant ar stourmoù... ober ha padout. Setu va gerioù stur, evit ma vevo Breizh hag evit ma yelo war raok.

**L.G. : An dra zivezhañ. War an dachenn etrevroadel, petra 'n eus graet ar muioc'h plijadur deoc'h ?**

**Y.P. :** Ar peoc'h o tont e Bro Iwerzhon. Hir ha kalet eo bet ar c'hrogad. Kalz a dud o deus kollet o buhez evit frankiz ar vro, kalz re all zo toul-bac'het. Bloavezhioù ha bloavezhioù... Kriz tre eo bet ar Saozon oute...

Deuet int a benn da badout gant o stourm, da skuzhañ ar Saozon gant o youl, o nerzh kalon a wechou gant o feulster.

Poent bras eo d'o c'hendiri bevañ er peoc'h. Laouen bras ez on evito.

Bloavezh mat ha bevet Breizh.  
Gouarnet graet gant Loeiz Gwilihmato.

**EXPLOITATION DES OUVRIERS AGRICOLES. C'est aussi ça la Bretagne !**

Pendant 19 ans, André a alimenté les poules, ramassé des œufs, entretenu les litières et soigné les choux de son maître, un certain M. David, exploitant-exploité à Vitré. Il devait travailler le dimanche et les jours fériés à raison de 60 heures par semaine avec comme seul salaire le Smic et quelques poules en compensation pour les heures sup non payées. Epuisé, il tomba malade avant d'être licencié suite à un arrêt de travail.

Malgré les contestations de son patron le Conseil des Prud'hommes de Rennes a fini au bout de 5 ans de procédure par condamner ce dernier à payer la somme de 263 000 F d'indemnités dont plus de 21 millions de centimes au titre des heures sup non payées. L'exploitation n'a pas de frontières.

**BALLADUR DIT NON A LA CHARTRE EUROPEENNE DES LANGUES.**

Interrogé par Charles Castellani, vice-président du Comité Français du bureau européen pour les langues moins répandues, le premier ministre français lui a répondu par Ministre de la Culture interposée c'est non. Motif ? Impossible car inconstitutionnel.

« Cher Monsieur, Comme vous le savez, le Gouvernement est bien conscient de la nécessité de préserver le patrimoine que constitue les langues régionales de France. S'agissant de la ratification de la charte européenne des langues régionales, le Gouvernement a souhaité procéder à un examen attentif de cette question. A l'issue de cette examen interministériel, le Premier Ministre a conclu qu'il était impossible à la France de signer cette charte sans contrevenir à des principes constitutionnels solidement établis. Cela n'empêchera pas naturellement le Gouvernement de poursuivre son action en faveur des langues régionales, qui peut passer par d'autres instruments que par cette charte. Je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs. Jacques TOUBON

Voilà qui devrait ouvrir les yeux de tous les gogos qui croient que la France peut être reformée et accepter l'existence de langues telle que le breton. Balladur nous dit que c'est impossible. Nous, nous les saviors déjà !

**62% des Bretons connaissent la Bretagne !**

L'Observatoire Inter-régional du Politique (O.I.P.) vient de conduire une enquête sur le Fait Régional entre le 10 avril et le 30 juin 1994 auprès de 700 personnes. Il en ressort que 62% des Bretons ont une exactitude du nom de leur « région ». Si ce résultat est supérieur de 14% à la moyenne hexagonale on peut quand même s'interroger sur les Bretons qui ne sont pas à même de citer le nom de « Bretagne », à moins que les 38% restants se refusent à considérer la Bretagne à 4 départements comme leur pays ? Les Bretons la considèrent plus comme « un lieu d'histoire et de culture » (57%) plutôt que « communauté humaine » (9%) ou « administration » (1%). Plus de la moitié des Bretons (55%) considèrent leur « région » comme « quelque chose de proche d'eux » soit moins que le département (68%) mais plus que l'Etat (19%) et l'Europe (11%). En majorité ils estiment que dans dix ans leur vie dépendra plutôt des décisions prises au « niveau de la région » (49%) que de celles prises « au niveau national » (41%). 58% souhaitent une politique de redistribution des ressources financières en faveur des régions défavorisées, plutôt qu'une répartition égalitaire (22%). 82% des Bretons considèrent qu'ils habitent dans un endroit favorisé (contre 75% pour l'ensemble de l'Hexagone). Pour favoriser la vie à la campagne, les Bretons désignent d'abord « le maintien des services publics » (47%) puis « l'aide au maintien des communes » (18%), « le développement des transports et voies de communication » (15%) et « l'aide à la culture » (12%). Si moins de 30% des Bretons estiment pouvoir « avoir de l'influence sur l'avenir de leur région », 62% d'entre eux souhaitent que la politique de décentralisation soit développée. On peut conclure de cette enquête qui ne vaut que ce que vaut un sondage, que les Bretons montrent un attachement à leur « région » plus développé qu'ailleurs. Regrettons qu'elle ne leur donne pas l'occasion de la considérer la Bretagne en l'occurrence, comme leur pays. Pouvait-on attendre ce genre de questions d'un organisme, l'O.I.P. financé, entre autres, par le Conseil Régional de Bretagne ?

**SECU : Bec'h d'an toull !**

An enkadenn ekonomikel, kresk an dilabour, strizhered ar goprou, kement se zo kaoz ma ya fall an traoz gant Kef Meur ar c'hopridi. Ur gudenn all a zo ivez : ret mat d'ar Secu kempouzañ stad ar c'hefiou all rinset o yalc'h ganto. Dieou dreizh a vez lakaet ouzhpenn war he chouk gant ar Stad. Setu un daolenn, anezhi un diverrañ eus rentrañ konti kengar ar c'hontou bet savet gant ar Ao Jean Marmot hag embarnet d'ar 5 a viz gouere 1994.

**Ar C'hef Meur Dispignou e 1993 : 1 068 miliard 327 milion a lurou.**

	Enkefou (milionou)	Dispignou (milionou)
Skour ar yeched	525 000	552 612
Skour ar ban-sion	277 048	316 504
Skour ar familioù	229 873	219 211

Mankout a ra 56 406 milion pa vez graet an diskont d'an 31 a viz 1993. Ret eo kenveriañ ar somm-se gant an toull e kef ar Stad : 320 miliard ! D'an 23 a viz gouere 1994, e iskanie ar Ao Marmot : « Divizou kriz a vo dav kemer da lakaat ar c'hontou war o dres warerch ma vo bet dileinet ar prezidant-ar-republik nevez ».

E kals e tivize ar gouarnamant lakaat war chouk ar Secu ur skodenn ouzhpenn evit an distro-skol d.l.e. 6 miliard ha yalc'hadou diwar al Lezenn war ar familioù d.l.e. 7 miliard, 13 miliard en holl prometmet da gervañ an dilemadedoug. An dra se a voe roet da c'hrouzout pemzekiz warerch ar c'hengor. Daoust ha dispire e vefe ? Met petra zo e toull ar Secu benn ar fin ?

**1. An dilabour.**

100 000 den dilabour a dalvez kement hag 8 miliard a enkefou nebeutoc'h. E kerz an daou vloavezh paset e voe kontet 520 000 den dilabour ouzhpenn d.l.e. 40 miliard a skodennou sokial na voent ket bet paset. E 1993 evit ar wech kentan abaoe 1945 o devoe paset ar stalioù-labour nebeutoc'h a skodennou eget ar bloavezh ararak (1992 : 223 miliard, 1993 : 228 !!).

(TUC, PUL, SVIP, OCS...) ha disammet e vez ar stalioù-labour eus o c'hargou sokial. E 1994 e ya



an disamm betek 11 miliard d.l.e. 20% eus an toull ! Profou a vez graet d'ar stalioù-labour gant monez ar skodennou paset gant ar c'hopridi. Daoust ha ken diamzerel e vefe eta kondaoniñ seurt laeronis ?

**II. Ar goprou.**

Ar bolitikezh strizh renet war an dachenn-se a zo ur c'hasht evit ar Secu.

1% ouzhpenn war hollad ar goprou a ya d'ober 9 miliard enkefou ouzhpenn.

E 1993 eus bet rannet 10 miliard a « inter-essif » an dud, met an arc'hant-se n'eus skodenn sokial ebet paset evitañ ! E lous, implijdi ar Stad ez eus 30 miliard a birlou paset hep na vije lakaet skodenn sokial ebet warno.

Er gelaouenn « Le Monde » d'an 29 a viz meuzh 1994 e lavare John Galbraith :

« Ma vefe izelaet ganeoc'h ar goprou, e lakfec'h an dilabour da greskiñ. Na gredañ ket tamm ebet e vo anebet ouz an dilabour dre greskiñ ar goprou. Er c'hontrol, ma vefe izelaet ganeoc'h ar goprou, e vefe bihanaet ar galkou prenañ setu a benn ar fin e lakfec'h an dilabour da greskiñ ! An dud a fat dezho izelaat ar goprou, a vez diazezet o arguzennou war un deskont ekonomikel a veze o vleunig gant Ricardo an XIXvet kantved met pell zo eo bet dilazet ar mannozh-se. Ar re a soñj e giz-se a fell dezho arbedañ monez met o arguzennou a glask treuzwissañ tamm pe d'amm mach'homezh kriz ar c'hopridi, ha zoken ar re yaouankañ ».

(Da vezañ kendalc'hiet) Per-Vari KERLOC'H

**Les indics sont parmi nous depuis longtemps !**

**Le Commissaire Central à Monsieur le Préfet de la Loire-Inférieure. (14 Juin 1993)**

(...J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'un nouvel adhérent au Parti National Breton prend la parole à chaque réunion et manifeste une certaine activité autonomiste. Nos services l'ont identifié comme étant un nommé ..... qui accomplit, actuellement, son service militaire à l'hôpital Broussais en qualité de pharmacien.

Des que des renseignements complémentaires me parviendront, sur cet individu, je vous les ferai parvenir.

Le Commissaire Central.

**REDUCTION DE 80% DE LA DETTE FISCALE.**

**Diwan profite des cadeaux pré-électoraux.**

Interpellé par Bertrand Cousin, député R.P.R. du Finistère sur la situation fiscale de Diwan, Nicolas Sarkozy, le ministre français du Budget lui a répondu que l'état avait procédé à l'examen du dossier.

« Compte tenu de l'objet éducatif et culturel de l'association Diwan, il m'a paru possible de faire, pour les dettes fiscales, un effort plus important que celui consenti par les collectivités territoriales en abandonnant près de 80% des sommes dues », écrit le ministre qui ajoute

« Ainsi il ne sera pas insisté sur le recouvrement de l'ensemble des pénalités et les droits réclamés seront réduits à 500 000 F », avant de préciser « cette mesure est toutefois subordonnée à ce que cet organisme de l'ensemble de ses obligations fiscales ».

Depuis le règlement de Kemper a une nouvelle fois examiné la situation de Diwan placée en redressement judiciaire en octobre 1993. On lui laisse jusqu'au 13 mars pour présenter un nouveau plan et trouver les 500 000 F manquants au titre de la dette fiscale accordée par la réduction de 80% royalement accordée par Sarkozy alors que Diwan espérait 100%.

Rappelons que les dettes de Diwan sont de deux ordres :

1. la dette sociale (URSSAF) à hauteur de 7 MF (dette principale : 5 MF - majorations) ;

2. la dette fiscale (taxes sur les salaires) pour un total de 2,5 MF (créance et pénalités).

Pour le premier point on se souvient que les collectivités bretonnes et Diwan se sont engagées à se répartir le montant à hauteur d'un tiers chacune, soit 1/3 Conseil Général, 1/3 Conseil Régional, 1/3 Diwan.

Quant aux créances fiscales, Diwan se doit de faire vite afin de réunir les 500 000 F nécessaires avant le 13 mars, date de la présentation du nouveau plan de continuation devant le Tribunal de Grande Instance de Kemper. L'ensemble du dossier devra être réglé le 4 avril 1995 au plus tard, date limite des 18 mois de redressement judiciaire accordés en octobre 1993 par ce même tribunal.

Gageons que certains se laisseront facilement abuser par les « largesses » pré-électorales du petit Sarkozy qui espère ainsi sans doute gagner la cause bretonne à son maître Edouard (dont il se verrait bien le premier ministre au cas où Pasqua opérerait pour Chirac. Mais celui-ci est malin à défaut d'être intelligent !).

50 millions de centimes suffisent à mettre en péril 18 années de fonctionnement de Diwan, mais sont bien dérisoires au regard des énormes réparations que nous doit l'état français au titre de sa politique de purification linguistique menée contre la langue bretonne, entre autres.

# Démantèlement de la centrale de Brennilis. Retour à l'herbe ou développement industriel ?

A quoi sert l'enquête d'utilité publique ? EDF et CEA, quel qu'en soit le résultat, ont déjà pris leur décision ; une partie des installations sera démontée, ou l'est déjà.

La partie principale ayant abrité le « cœur » est encore là pour quelques dizaines d'années, et demeurera sous surveillance.

Brennilis restera donc un site industriel avec ses restes de centrale, ses turbines à gaz et son entreprise agroalimentaire, l'ensemble grillagé est gardé.

Cette « grosse verrue » du Yeun n'est donc pas prête de disparaître du paysage. Le « retour à l'herbe » préconisé par certains, est de ce fait irréalisable et irréalisable.

1. EMGANN demande donc le maintien du site industriel de Brennilis, sa reconversion et son développement avec la participation financière d'EDF et CEA, comme promis par ces derniers.

2. EMGANN demande une transparence complète chiffrée sur le coût de ce démantèlement, et demande aux élus d'être irréalistes sur ce point.

Une question écrite au Parlement renforcera cette prise de position.

Ce coût, jusqu'ici non intégré dans le prix du kilowatt nucléaire, rendrait certainement moins « attractif » le tout nucléaire que l'on nous impose.

3. Enfin, EMGANN réitère sa proposition de poursuivre l'étude de faisabilité pour le rehaussement du barrage et le talutage des berges, afin d'en accroître la capacité d'un tiers, ce qui éviterait la



Vue des Monts d'Arrée.

construction ruineuse d'un autre barrage sur Poullaouen ou Scitnac.

Le porte-parole d'Emgann Centre-Bretagne Yann PULLANDRE

Nota : Nous avons appris depuis que le député de la circonscription, J.Y. Cozan, avait écrit au ministre de l'Industrie pour lui demander des précisions sur le montant des travaux de démolition et sur quel budget ils seraient imputés.

Nous publierons la réponse du Ministre au député si elle est rendue publique, en espérant un minimum de rigueur et de clarté dans l'énoncé des chiffres.

... Comme quoi, lorsqu'on a une bonne réflexion à faire, mieux vaut la rendre publique que de la garder pour soi. Elle fait parfois son chemin...

## GEOGRAPHIE et AMENAGEMENT de la BRETAGNE

En 1990 paraissait un « Atlas de Bretagne » réalisé par des universitaires nantais et rennais et édité par l'Institut culturel de Bretagne, Skol Vreizh et l'INSEE. Pour cet atlas soit pleinement exploitable, voici maintenant une « Géographie et Aménagement de la Bretagne » réalisée par la même équipe élargie. Après l'étude classique, mais renouvelée de la population et de l'économie, la seconde moitié est consacrée à l'aménagement. La Bretagne a réussi depuis 1950 un décollage économique étonnant pour une région d'émigration. Les infrastructures sont-elles suffisantes ? Le développement dans ses modalités actuelles est-il durable ? On peut en douter au vu des déséquilibres spatiaux et de la crise de l'environnement.

La Bretagne est une région périphérique proche d'une grande métropole : son intégration dans l'espace parisien est-elle le seul avenir possible, alors que la réouverture de l'espace européen offre de nouvelles possibilités de développement endogène à cette région frontalière maritime ?

Ces questions, et bien d'autres, ont fait l'objet de débats au sein de l'équipe de rédaction, mais chaque auteur conserve la responsabilité de son texte et son style. L'unité de l'ouvrage réside notamment dans la riche documentation en couleurs : à chaque page d'un texte concis et dense correspond une page de documents en quadrochrome.

Comme pour « Atlas de Bretagne », l'ouvrage englobe la Loire-Atlantique. L'analyse régionale doit, pour être pertinente, dépasser les limites administratives si elles ne correspondent pas à des systèmes d'organisation de l'espace économique et culturel.

La « Géographie et aménagement de Bretagne » s'adresse aux enseignants, aux étudiants, aux aménageurs, aux élus territoriaux, et à tous ceux qui s'intéressent à l'aménagement du territoire et à l'avenir de la Bretagne.

Skol Vreizh 20 rue de Kerscall 29600 MORLAIX - Tél. : 98 62 17 20 - prix public : 195 F - Géographie et Aménagement de la Bretagne - Livre de 240 pages, broché - format 200 x 280 mm - cartes et photographies en couleur - parution en octobre 1994.

6 Emgann/Combat breton n° 110

# Le commerce extérieur de l'agriculture et de l'agroalimentaire breton.

La création d'une comptabilité régionale fait partie des revendications du CELIB, dans les années 60. 30 années se sont écoulées depuis et la matière a peu progressé. Récemment, j'ai demandé à Yves Morvan, économiste et Président du Conseil et Social de mettre en place une équipe de chercheurs sur ce sujet. Il me répondit que cela était déjà fait. Mais mettre en place un système de comptabilité régionale constitue un travail de très longue haleine qui suppose que soit résolu maints problèmes « méthodologiques ». En réalité, ces problèmes sont d'ordre idéologique. Une Bretagne dotée d'une comptabilité régionale, propre, cela signifierait qu'elle a accompli un pas énorme sur la voie de l'autonomie, voire de l'indépendance. On comprend donc la réticence, voire l'hostilité de nos « maîtres » à nous voir nous doter de cet outil de travail, de cette lanterne magique pour révéler de notre pays.

Les statistiques que l'on nous donne sont faussées. Mais on est bien obligé de faire avec. Cette désinformation se vérifie surtout dans le domaine économique, avec les statistiques fournies par les Douanes. Ainsi, lorsqu'elles nous disent que la région parisienne importe 31,17%, cela signifie que la grande majorité des sièges sociaux se trouvant en cette région, les marchandises importées dans cette région mais vendues en Bretagne (donc par les faits importées en Bretagne) n'apparaissent pas dans la comptabilité bretonne. Cette comptabilité révèle l'annexion de la Bretagne par la France ; selon elle, la Bretagne fait partie du patrimoine de la France ! Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres mais il permet de mieux saisir les implications idéologiques que nous donnerait un outil de travail comme une comptabilité bretonne. Pensons aussi au problème de la partition.

Malgré ces défauts, nous avons essayé d'approcher le commerce extérieur breton dans ses rubriques « Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » et produits des I.A.A. Nous avons trouvé (sous réserves plus haut) les résultats suivants en milliers de francs en 1993 (Loire Atlantique incluse).

Importations totales	47 088 103
Exportations totales	54 849 103
Soit un solde de	7 761 000
Examinons les deux branches citées :	
1. Produits de l'agriculture	
Exportations	4 787 642,3
Importations	3 451 817,8
2. Produits des I.A.A.	
Exportations	13 284 297
Importations	9 363 253
Le total des exportations bretonnes pour les 2 branches :	
	18 071 939,3
	12 815 070,8
Ce qui dégage un solde	5 256 868,5

Hervé PERSON - Salarié agricole.

# «AMOCO II» Pezh-c'hoari nevez Strollad ar Vro Bagan.

Re yaouank da gaout priz an «Erminig», re engouestlet evit Priz ar Rannvro pe da c'hoarvezout medalennoù «Bretonez ar bloaz» roet gant hini pe hini eus kelouennou ar vro e talc'h Goulc'hen Kervella gant Strollad ar Vro Bagan da labourat da ginnig deomp bravan bleuniou un arz dibar da rein buhez d'hon zvilijadoù don ha d'hon Breizhadelezh : ar c'hoari-pezh. Mil boent eo d'e anvaz. Goulenet hon eus gant Goulc'hen Kervella en deus lezet a gostez e vicher a vezeg evit dibar ar brezhoneg hag al leurenn, kuit da gaout enoriou, petra a zo gantañ war ar stern.

G.K. : Emaomp o labourat war ar pezh c'hoari nevez a vo prest a benn dibenn miz ebrel. Amoco II ur pezh c'hoari o tremen en amzer da zont met kemmesket gant amzer dremenet. Ur vag vras eo a zo o tougen eoul-douar hag a ra an dro da Vreizh da geferv ur gouel aozet evit ar 20 vloaz abaoe eo bet en em gavet taci kentañ an Amoco, hag ar peirinoù bras o deus kemeret perzh barzh an abadenner gentañ, maered Breizh, ar C'halloued, an Amerikaned, a zo deuet e-bourz al lestr. Hag en em gavo ar memes tra, hag adare e teul da d'enn war aodou Breizh Bep an amzer e vez degaset da soñj penaos eo bet an abadenner gentañ, ar gwallzarvoud, ar prosez hag al.

C.B. : Danvez awalc'h eta a gavet en amzer a vremañ evit ho pezhioù-c'hoari ?

G.K. : Muioc'h mui bremañ emaoomp o vont da c'hoari diwar benn an amzer a vremañ rak danvez ha boued a zo, hag ivez a benn degas muioc'h mui a dud da welout ar pezh a zo choarvezet peadra o choarvezout ar Breizh, ar c'hudennoù, ar piljadurioù a zo bremañ.

C.B. : Ur pezh mell abadenner eo, c'hoariet er-maez.

G.K. : Ne vo ket, ha rei vo deomp ober diouzh ar salioù a vo, met ouzhpenn igit a dud a vo o c'hoari e-barzh ha muioc'h a vo da welout eget da glevout. An douz seurt a ranker da gaout evel just met plijot a ra din adakkaat skeudennou kentoc'h eget prezegennoù. Kemenn se ivez evit ar re n'ouzer ket awalc'h c'hoazh ar brezhoneg, pe ar re n'int ket gwall zedennet gant ar brezhoneg, rak an istor a zo dedennus evit an holl, hag evit ober brud d'ar brezhoneg e fell deomp ober ur pezh c'hoari brav hag aas da gompren.

Mesket e vo e-barzh an amzer dremenet, an amzer a-vremañ ha da zont, bez e vo traou skrijus rak al lestr a zo e kreiz ar wall amzer hag ar marv, met ivez traou farsus. Pa vezo degaset da soñj eus an amzer dremenet, e-giz e-barzh an Arar, an tri dan e vez o c'hoari ar c'hartoù e kreiz ar brezel ne reont ket forzh gant ar pezh a dremen en dro dezho. Me gav din ez en un tamm levezonet gant O'Casey er c'hervez-se, peotramant eo spered ar Vretoned hag hin an Iwerzhoniz hag a zo damdost an eil ouz eglie marzhae.

C'hoariet e vo kalz gant ar gouloù - bez hon eus ganeomp ur mestri war ar gouloù François-Eric Valentin e anv - evit diskouez ar mor hag an amzer ar maez, hag an amzer dremenet e diabarzh ar vag, hag ar c'hankladurioù a vo labourer

mat. Etre daou benn ar pezh c'hoari hag etre ar c'hoari-heol hag ar sav-heol e liskenn an dud brav awalc'h an amzer da gentañ, an dud war-laez ha dre ma vezo gwallzarvoudoù pe wall-amzer e kouezhont a-nebeudu an ur ziskenn eus ur sañj d'eben betek strad al lestr e mesk an tirdou hag ar marv, met d'an diwezhañ pa sav an dez e savo un tammig gonañ pa vezo gwelet ar re a zo chomet bev, ar vretoned kalonek o stourm adare evit klask pellaañ al lestr diouzh an aodou. Ur skeudenn eo atav eus Breizh e kreiz an t'our-mant. Etre ar c'hoari-heol hag ar sav-heol ez a ar vro d'an traoc'h hag e sav adare tizians er penn diwezhañ dre yuli ar Vretoned a zo o stourm evit o bro.

C.B. : Emichañs e vo gwelet tud anavezet ?

G.K. : Bez e vo e-barzh ar barner Me Garr, an alvoud Cicero, merzh gant ompagnunnezh Amoco, Alfons Arzhi diennidi eus Aodou an Hantenned ha tud eus ar vro, bez e vo ivez evel just. Galloued, ar ministr gall ha preled an dud a vor, g'ant anvioù all evel just.

C.B. : Hag ar ministr gall o komz brezhoneg ?

G.K. : Klask a raio, e-giz De Gaulle pa oa deud da Vreizh, evel ma konzo Me Garr ivez un tammig brezhoneg dre ma oa a oin iwerzhoniz, hag e plij, dezhañ sevenadur Breizh. E-pad ar prosez e c'houlenne alies talvoudegezh ar gerr-mañ-g'evit oaoe.

C.B. : Strollad ar Vro Bagan a vez oc'h ober meur a dre war un dro, muioc'h eget na vez bro ar barner ar strollad c'hoariva dre vras. Daoust hag en eo dre rei hepken pe daoust hag en eo un doab ?

G.K. : Evit gouit hor bara n'hellomp ket gant ar pezhioù c'hoari nemeken. E-barzh ar strollad emaoomp igit, c'hoariet en deknouren, met e-barzh ar pezhioù c'hoari bras n'eus nemet pemp achonamp hag a zo paeet, ar re all a zo a yuli vat. E-barzh «Ar Roue March», ur pezh c'hoari nevez emaoomp o paouez sevel evit ar vugale hag a vo c'hoariet e-pad 2 pe 3 bloaz e-barzh ar skolioù, e brezhoneg pe brezhoneg-gallez, emaoomp pevat, tud a vicher nemeken dre ma vez c'hoariet war ar sizhun. En hañv pa vez 100 den war al leurenn, n'eus nemet 7 pe 8 hag a zo tud a-vicher, 15 gant an deknouren. Zoken ar strolladoù a labour dre ar gallez, zoken e bro c'hall ar strolladoù bras ha brudet o deus poan o vevañ. E Breizh e ranker ober meur a dra evit labourer ar skolioù-pad 7 pe 8 miz eus ar bloaz, c'hoari evit ar re gozh barzh an ospitalioù, pezhioù berr ha farsus gant kanaouennou, ha gant se a vez paeet an dud a-vicher. Ar pezhioù-c'hoari all a zo dreist-holl da vruañ ar brezhoneg ha da zudiñ ar gweredizh. Ne o ket hepken en gouid bara hon eus dibabet ober meur a zoare pezh c'hoari evel just. Ar pezhioù-c'hoari kouz ar brezhoneg pe e brezhoneg-gallez a zo atav diwar-zavez Breizh pe ar broc'h kaliek. Evit ar re gozh a vez c'hoariet e brezhoneg hepken a-benn lakaat anezho da gaout atav darempred gant o sevenadur hag a yezh ha kalz a blijadur o devez o kleud brezhoneg pa vezont pell eus ar g'ev, dreist-holl en ospitalioù a-lec'h n'o devez ket a dro alies da glevout ho da gomz brezhoneg. Bheilhedegou a vez graet a-hed ar bloaz war ar maez gant pezhioù berroc'h evit lakaat buhez barzh ar parrezioù labour dre vras, pe vije e brezhoneg pe e gallez pe mesket : diskouez pinvidigezh hor sevenadur ha diskouez omp stourmerien evit dazont hor bro.



Indiaded Ojibway deud da welout «roudoù» laous Amoco e Trebeurden (1980)

Emgann/Combat breton n° 110 7



# LE PROBLEME DE L'EAU DANS LE FINISTERE ET LES COTES DU NORD AU XIX<sup>ème</sup> SIECLE

Si aujourd'hui les Bretons sont très sensibilisés au problème de la qualité de leurs eaux (notamment à la question des nitrates), grâce en particulier à l'action menée par «Eaux et Rivières», ce phénomène a connu plusieurs antécédents et particulièrement au XIX<sup>ème</sup> siècle. En Bretagne, pays granitique par excellence, le sol est peu profond, assez rapidement les eaux pluviales rencontrent la couche imperméable. La conséquence est donc qu'il y a peu de nappes phréatiques et que le problème des eaux est un problème des eaux de surface. Les eaux de surface sont directement contaminées car le temps et le sol n'ont pas pu jouer leur rôle d'épurateurs, contrairement à ce qui se passe dans les régions calcaires, et véhiculent des maladies.

Si la pollution est le résultat des activités économiques, ces dernières sont le produit des rapports sociaux à un moment donné dans une société déterminée. Les activités économiques reflètent la division économique et sociale du travail. Or, en Bretagne, lorsque nous analysons une situation économique ou sociale, en plus de l'analyse des stratégies des acteurs bretons, nous sommes obligés de tenir compte du facteur extérieur : la politique de l'Etat français. La dégradation de la qualité des eaux en Bretagne est donc le résultat des rapports des groupes composant la société bretonne et de la politique de l'Etat français en Bretagne.

## 1. LES GROUPES SOCIAUX BRETONS.

L'eau, bien commun, tombe, ruisselle ou s'infiltre sur un sol, propriété privée. On mesure là, l'ampleur, la difficulté à résoudre cette contradiction. A l'amont, un simple utilisateur d'eau peut profiter à l'avant des populations de ce bien si précieux : la même eau, peut servir comme bien de production ou comme bien de consommation. Les conséquences sur la qualité des eaux seront différentes selon que la priorité ait(x) producteur(s) ou aux(x) consommateur(s). Pour répondre à ces questions nous sommes obligés d'analyser le droit de propriété des différents utilisateurs.

A l'époque, le mode d'exploitation de droit commun est le domaine congéable (Koumanant en breton). Celui-ci prévoit une division du droit de propriété entre le propriétaire (An Aotrou) et à qui appartient le sous-sol et le domaine propriétaire des édifices et des superficies. Malgré la non-industrialisation de la Bretagne, il existait un autre utilisateur de l'eau : le meunier. Nous allons étudier les droits et stratégies de ces divers groupes sociaux.

## A. Les meuniers.

Lorsque la Révolution détruisit le régime féodal, elle affranchit le vassal de l'obligation de moudre ses céréales au moulin du seigneur. Il s'ensuivit une multiplication, un pullulement de moulins, suite à la destruction de ce monopole. Ainsi, en 1852, plus de 2 000 moulins dans le Finistère, sont ainsi répartis :

Arrondissement de Châteaulin	393
Arrondissement de Quimper	385
Arrondissement de Quimper Nord	160
Total	2 006

(source A.D.6.M.1037)

On voit donc que ces moulins se trouvent en très grand nombre. Dans les Côtes du Nord, un document (A.D. Saint-Brieuc 12.S.1) datant de 1823 nous apprend que leur nombre est aussi très important. La conséquence logique donne un faible revenu aux meuniers. «Evidemment cette proportion est aussi préjudiciable aux propriétaires et exploitants de ces moulins qu'à leurs clients consommateurs, car les premiers, quelque prélevement qu'ils tassent sur les grains à moudre (1/10 à 1/4) ne tirent revenu de l'usine et de leur industrie et les seconds sont nécessairement rançonnés. L'abus a pris de telles dimensions que les journaliers et ouvriers ruraux qui ne récoltent pas de grains, préfèrent aujourd'hui acheter leur pain chez les meuniers des villes à s'approvisionner de grains qu'ils portaient aux moulins voisins» (A.D. Quimper 7.M.141). «Ces moulins à petite clientèle sont établis pour la plupart sur des ruisseaux qui tarissent en été. Pendant ces chômage les meuniers, afin de conserver leurs pratiques font moudre leurs grains par des moulins de création féodale établis soit sur des rivières, soit au dessous de vastes étangs, au



moyen de barrages et chaudières et, dès leur origine, assez pourvus d'eau pour ne jamais chômer» (Source A.D. Kemper 7.M.141).

Nous voyons que déjà, pour les petits moulins se pose un problème de quantité d'eau pour pouvoir fonctionner. Même les plus importants ne sont pas à l'abri de cette rarefaction de l'eau. En effet, la quantité d'eau utilisée par un moulin dépend étroitement du bon vouloir des utilisateurs du fonds supérieur : les fermiers.

## B. Les fermiers.

Si nous avons relevé le nombre excessif des moulins, que dire du sol breton partagé entre domaniers et propriétaires, fragmentée en une immensité de parcelles, toutes plus petites les unes que les autres ? «Il est probable que ces grands étangs furent établis dans de meilleures conditions pour prévenir l'inondation des terres supérieures à leur niveau lors des grandes crues, et qu'on y pourvut au moyen de larges déversoirs et de l'obligation imposée aux vassaux exploitant les terres supérieures d'entretenir par des curages les canaux affluents. Le temps à la longue et le démembrement des terres seigneuriales ont alors et souvent anéanti les primitives dispositions. En effet, les dépôts argileux et sablonneux opérés par les eaux troubles dans les canaux affluents des leur rencontre avec l'eau stagnante des eaux des étangs ont exhaussé le lit des canaux qui ont dû déborder aussitôt sur les terres riveraines aliénées à divers propriétaires ou exploitées par des fermiers qui ont trouvé trop onéreux d'entretenir des canaux un sable stérile qui aurait gâté leurs prairies. Ce mal est accru avec les dépôts et les prés se sont transformés en marécages fort malsains pour leur voisinage» (Source A.D. Kemper 7.M.141). On peut se demander pourquoi les fermiers trouvaient trop onéreux leur obligation de faire «rigoler l'eau» ? La réponse est simple : le XIX<sup>ème</sup> siècle est le règne des propriétaires fonciers, des rentiers. Plus la ferme, la métairie est petite, plus le loyer ramené à la hectare est élevé. La hantise de ne pouvoir payer son fermage et donc de se faire congédier à la Saint Michel accapare l'esprit des domaniers et des fermiers. Ceci réduit d'autant le désir et la somme disponibles et pour réaliser des améliorations foncières (drainages, irrigations et amendements). Sur ces sols marécageux se développeront les plantes acidophiles et acidifiantes. On trouve donc dans un cercle vicieux : les terres bretonnes deviennent de plus en plus acides, ce qui réduit leur fertilité. Nous avons vu comment l'Etat français, en réservant le monopole du meunier aux inscrits maritimes a bloqué le développement économique breton (voir Combat Breton n° 95-96). Cette extension des marécages réduit la quantité d'eau nécessaire aux moulins. (Une partie est transformée en eau stagnante pour les besoins des plantes, ex : joncs). Les meuniers vont répondre à ce défi en réduisant les déversoirs. Le mal va s'aggraver : les fonds supérieurs seront de plus en plus atteints. De plus les mauvais rapports entre propriétaires et domaniers vont inciter

ces derniers à multiplier les talus. La division des propriétés à chaque génération (selon le Code Civil) sera encore une cause de multiplication des talus. Cette immensité de talus va freiner considérablement les eaux de ruissellement, voire les transformer en eaux stagnantes. Ce dernier phénomène accentuera le caractère du climat breton : les eaux stagnantes se polluent vite et sont source de maladies. Tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle on relève le mauvais état sanitaire des populations dues en partie à ces eaux (cas de paludisme, miasmes pendant les épidémies tout au long du canal de Nantes à Brest). Le développement agricole passe par une phase sanitaire : il ne faut pas l'oublier. Ici amélioration sanitaire et amélioration technique se confondent.

## C. Les propriétaires.

Cette progression des marécages sur les étangs était relativement bien vu des propriétaires terriens. En effet, cette extension des marécages était un agrandissement des terres. Le propriétaire avait une parcelle plus grande que celle déclarée. Dès cette époque le Conseil Général du Finistère se plaint que les communes ne peuvent faire face aux frais d'entretien du cadastre. Voilà qui va faire l'affaire des notaires qui pourront vendre plusieurs fois la même parcelle !

Des petits propriétaires de prés auraient intérêt à assainir leurs parcelles, mais cela aurait exigé qu'ils puissent emprunter à des taux non usuraires. Or, les notaires étaient les principaux intermédiaires financiers des agriculteurs. En 1846 le Conseil Général des agriculteurs. En 1846 le Conseil Général à la question : «Comment serait-il possible d'améliorer les conditions actuelles du crédit agricole ?», répond : «Par une modification du régime hypothécaire et en réduisant la taxe des droits d'inscriptions».

De plus les opérations d'assèchement, de drainages, d'irrigations supposent la collaboration de tous les propriétaires : ou nous avons signalé l'extrême morcellement des terres bretonnes. Certains en refusant de collaborer pensaient tirer profit de l'action collective engagée par les autres.

L'assainissement des terres aurait porté préjudice aux «meuniers exploitants, ils seraient atteints dans leur industrie qu'ils ne seraient pas certains de pouvoir transporter ailleurs avec une clientèle équivalente, et dans le cas de la conservation de leur usine, elle perdrait de sa puissance par la diminution d'eau résultant de l'abaissement des déversoirs, toutefois avec compensation du sol que cet abaissement leur livrerait» (Source A.D. Kemper 7.M.141).

Néanmoins, des succès sont enregistrés dans l'assèchement des marais : ainsi à Trois Fontaines sur la commune de Gouezec à Penn ar Yeun entre Cast et Quémeven, le marais de Toul ar Sier à Penmarc'h pour n'en citer que quelques-uns. De 1855 à 1859, dans le Finistère 210 hectares sont drainés (Source A.D. Kemper 7.M.138) (voir aussi Petite histoire du développement rural en Bretagne - Le Peuple Breton, juillet 1992).

Tous ces faits décrits ci-dessus s'expliquent par la politique de l'Etat français.

## II. LA POLITIQUE DE L'ETAT FRANÇAIS.

La politique centralisatrice de l'Etat français va pleinement tirer partie de ces contradictions de la société bretonne. Ce jeu va se concrétiser dans la centralisation. Dans le sujet qui nous intéresse, cette politique va se matérialiser dans deux



Le moulin de Karouat dans les Monts d'Arrée

domaines : la politique agricole et la politique des travaux.

## A. La politique agricole.

La centralisation est la continuation des rapports conquérants/conquis, vainqueurs/vaincus. Paris, la France n'ont pas su dépasser ce stade, ce niveau de relations. Lorsqu'un pays envahit un autre pays, une des premières choses qu'il accomplit après avoir détruit les institutions politiques, c'est une réforme agraire afin de s'attacher une couche sociale, une catégorie sociale, une classe sociale dans le pays vaincu. Il y a substitution d'un droit à un autre. Le droit breton est remplacé par le droit français. Le droit breton étant un droit oral, coutumier et le droit français un droit écrit, coutumier et le droit français un droit écrit, le changement va s'opérer plus subtilement mais créera une instabilité juridique qui va accentuer la division des Bretons. Examinons les méthodes dont usa notre ennemi pour parvenir à ses fins.

## 1. Le cadastre.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, une grave crise financière traverse les communes bretonnes. Elles ne peuvent pas faire face à toutes leurs charges et notamment s'occuper de la mise à jour du cadastre. Plusieurs fois le Conseil Général se fait l'écho de ce problème. Au nom de l'égalité de normes identiques à des situations totalement différentes, l'Etat français répond par la négative. Cette situation perdure jusqu'à aujourd'hui. Ainsi, dans les Monts d'Arrée, on rencontre pour identifier le titulaire véritable d'une parcelle.

## 2. La rescission pour lésion.

L'acte d'investissement (dans ce cas irrigations, drainages, amendements) suppose une station, une sécurité juridique : il ne faut pas que bilité, une sécurité juridique : il ne faut pas que celui qui fait l'effort d'investir se voit priver du fruit de ses efforts. Lors des partages de successions un ou plusieurs co-héritiers pouvaient attaquer s'il(s) s'estimaient lésés pendant 10 ans. Cette durée était trop longue et dissuadait les investisseurs. Le Conseil Général du Finistère demanda que ce délai soit ramené à 3 ans. Là encore, ses efforts furent vains.

## 3. l'indivision.

Nous avons signalé plus haut les méfaits du morcellement de la propriété. Mais une indivision, dans certaines circonstances peut être cause de friches, de ruines (dans ce cas extension de marécages). L'indivision suppose un climat de conflits, de défiance entre les co-propriétaires. Si la mesenterie règne, le résultat sera négatif. Or, au XIX<sup>ème</sup> siècle, la Bretagne traverse une grave crise économique : les héritiers négligent les formalités juridiques du droit français et les biens tombent dans l'indivision. Souvent l'indivision reflète la division des héritiers et le bien tombe en ruine. Si au XIX<sup>ème</sup> siècle, ce phénomène de friches ne s'est pas produit, cela est dû à la pression démographique. Mais le prolongement de l'indivision peut avoir pour cause des règles relevant du droit des personnes et non du droit des biens.

## 4. Protection des incapables.

Le Code Civil a prévu des règles sociales pour protéger les invariables (mineurs ou majeurs) en créant les régimes de la sauvegarde de la justice, de la curatelle et de la tutelle. Les procédures relatives à la protection des incapables aboutissent au même résultat que l'indivision. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la Bretagne connaît une poussée démographique mais celle-ci est contrariée par le mauvais état sanitaire. Ce mauvais état sanitaire produit de nombreux orphelins qui sont placés sous curatelle. Ayant éprouvé tous les jugements du âge de paix de Huelgoat en 1850, j'ai été frappé par les décisions relatives aux personnes dans le Yeun-Elze, alors que celles relatives aux biens se situent plutôt sur les communes de Ploze, Locmaria-Bermen et Scrinigac, preuve que dans la région du Yeun, les conditions sanitaires étaient encore plus mauvaises (pansons aux dégâts que cause l'humidité à la santé). Mais la pyramide démographique de la Bretagne n'est pas la même que celle de la France. Là encore, des règles identiques appliquées à des situations différentes créent des iniquités, des dysfonctionnements. C'est ce qui se passe dans ce cas. Enfin, la France utilisa un moyen plus radical pour mener sa réforme agraire : la loi de 1850 sur les terres vaines et vagues de Bretagne.

Hervé FERSON, Salarié agricole (A suivre)

## Laurioù nevez gant Hor Yezh

Mithis, Ama, Teir, Brezhoneg kuzh, Gant Yorgos Seferis

Gant ar c'haved e teuas Seferis er bed hag e 1971 e kuitas anezhañ. Amañ e roer dimp da lenn ur torkad barzhonegoù eus ar re blijsañ, Mithistorima eus 1934 ha Teir barzhoneg kuzh eus 1966. Daou vare disheñvel e buhez Seferis, met ivez daou vare disheñvel e buhez politikel Bro-C'hres. Da reiñ dimp ar barzhonegoù-se da lenn ha da dañva, en deus Alan Botrel labouret orav ha graet gant e holl arz.

Golo kaer e liv gant Danièle Jégo. *Deux suites de poèmes de Yorgos Seferis, prix Nobel de Littérature 1953 ; traduction d'Alan Botrel.*

Ar C'henevez diwezhañ ha barzhonegoù all. Gant Gennadi Aligi.

«Gant an treiñ ez eus ur galloud dieubiñ» G. Aligi.

Ganet eo bet Gennadi Aligi e 1934 e bro Tchouvaeh, ur republik emren eus kreiz Rusia, war ar stêr Volga. E fealded d'e vignon Pasternak en deus taivez dezhañ bezañ lakaet da skrivañ «disent» : n'en doa ket aotre da embann e skridoù. Bremañ avat, e cheller lenn anezho en un daou-ugent yezh bennak. Gennadi Aligi a vez sellet outañ evel barzh brasañ Bro-Rusia an amzer-vremañ. Kinnig a reomp amañ un dibab eus e varzhonegoù bet lakaet e brezhoneg gant Kouilzh Kedez, Alan Botrel, Gwendal Denez hag Andre Markowicz.

109 pajenn, ment 14,8 x 21, dastumad SKRID.

*Reconnu comme le plus grand poète actuel en Russie, Gennadi Aligi, ami de Pasternak, est ici traduit par des poètes bretons reconnus : Kouilzh Kedez, Alan Botrel, Gwendal Denez, avec l'aide d'André Markowicz.*

Kenavo ar c'hentañ er joaloù. Gant Per Denez.

«Gant Ella ha ganin war an aod, e oa bet karantez diouzh ar c'hentañ sell ha diouzh ar c'hentañ pok. Hag he c'hambriñ dindan an doenn, gant c'h-wez tomm ar tiez ha stuell ar gwenniled, hag-ehi ne oa ket bet paradoz d'hor yaouankiz ?...»

Setu amañ roman diwezhañ Per Denez. Gant plijadur heñv adkavo al lenner tro-blunn ar c'havagner : fent, karantez, taolennoù, heñv pizh eus mare ar brezel diwezhañ e Bro Sant-Malo ha Normandi.

93 pajenn, ment 14,8 x 21, golo e liv gant Dodik.

*Per Denez surprendra encore son lecteur, l'entraînant de Bretagne en Normandie avec Ella, dans cette histoire d'amour...*

Contes traditionnels de Bretagne. Gant François-Marie Luzel.

1995 a vo bloavezh an Uhel : kant vloaz 'zo m'eo aet da anaon, Joseph Ollivier en doa adskrivet gant aked kaieradoù an Uhel, kouz e galleg hag e brezhoneg.

An Here, Hor Yezh ha Mouladurioù Hor Yezh, a ginnig deoc'h un dibab eus kontadennoù an Uhel na n'helled ket kavout da lenn. Gant ur pennad-digeriñ hir ha pinvidik el levrenn gentañ, o tispiegeañ buhez ha labour Fañch an Uhel ha J. Ollivier.

3 levrenn, 224 fajenn pep hini, ment 14,8 x 21.

*A l'occasion du centenaire de la mort du grand folkloriste F.-M. Luzel, An Here, Hor Yezh et Mouladurioù Hor Yezh, vous proposent, en co-édition, 3 tomes de contes choisis, d'après les retranscriptions de J. Ollivier, contes qui étaient devenus introuvables depuis longtemps.*

*Illustrations de couverture : céramiques originales de Dodik, inspirées des contes de Luzel.*

## AR VARZHONIEZH KEMBRAEK

D'an 21 a viz Kerzu eo deuet a-zindan gwaok ti-moulañ Arc'han e Brieg levr diwezhañ Al Lanv «Ar Varzhoniezh Kembraek», gant Morwenna Jenkin.

Talvoudus e vo al levr-mañ da nep pib bennak a blij dezhañ ar varzhoniezh, Kembre, ar skrid-varierezh, al lennegezh. Kinnig a ra en ur stumm sklaer doare barzhez vras Kembre ar c'hantved-mañ gant o filas e-keñver mennozhioù o amzer ha lusk ar gevredigezh. Troidigezhioù nivevus eus barzhonegoù brudet a gaver ivez ennañ, peadra da reiñ c'hoant da anavezout gwelloc'h feñzor ar varzhoniezh kembraek, da zisklêriañ barzhonegoù, da ganañ darn anezho pe da skrivañ re all... Un digor war hor yezh c'hoar hag ul tiamm ouzhpenn etre hor broioù...

*Le 21 décembre est sorti à l'imprimerie Arc'han de Brieg le dernier livre des éditions Al Lanv «Ar Varzhoniezh Kembraek» (la poésie galloise), de Morwenna Jenkin.*

Evit resevout al levr-mañ dre ar post, kas deomp ur chekenn a 146 lur (130 lur + 16 lur mizoù kas), Trugarez en arak.

## CREATION D'UN QUOTIDIEN BILINGUE EN BRETAGNE.

Deux groupes de travail viennent d'être constitués. Le premier d'entre eux existe sous forme d'association de Loi 1901 et se nomme «les Amis du quotidien». Composé de 10 groupes établis sur l'ensemble de la Bretagne, ainsi qu'à Paris, il a pour rôle de poursuivre la promotion du projet en le présentant au plus grand nombre et d'assurer également la sortie du numéro 0 par la recherche de sponsors.

Le numéro 0 devrait voir le jour au plus tard en mai 95 et sera accompagné de formulaires permettant de réunir 3 000 promesses d'abonnement. La société de presse ne sera créée qu'une fois ce seuil des 3 000 promesses réunies.

Le deuxième groupe, de nature informelle se nomme «Comité d'orientation». Sous cette appellation sont réunies une dizaine de personnes chargées d'établir les grandes lignes de la politique éditoriale et de concevoir la structure nécessaire à la sortie du n° 0. La création et le fonctionnement de la structure société de presse font également l'objet de leur réflexion. Ce groupe de travail se réunit toutes les deux semaines à Quimper.

A l'heure actuelle, ce comité met en place une formation pour les futurs journalistes. Celle-ci devrait voir son programme et son évaluation finale établis dès la fin février. Assurée par des journalistes professionnels, elle devrait palier dans l'immédiat à l'absence de formation adaptée à des journalistes bilingues. Une documentation sera rapidement disponible pour les futurs candidats. Il va de soit que cette structure ne prétend pas concurrencer les formations officielles existant à ce jour. Elle s'avère provisoire et n'a pour but que de permettre au journal de prendre son essor le plus rapidement possible.

Renseignements : M. Fañch Dupuis le Gwern, La Gralaite, 35410 Oziég (Osse), tél.99.37.45.17.

## SPEIED 1995

## GOUEL BROADEL AR BREZHONEG

Pour la 4ème année consécutive, la Fête Nationale de la Langue Bretonne se tiendra à Speied durant le week-end de la Pentecôte, les 3 et 4 juin.

Tous les spéziatoù connaissent le bel impact médiatique pour leur commune de ce grand rassemblement de printemps.

Sa réussite est due en grande partie à l'investissement des associations locales, à l'ambiance générale régnant dans le bourg, grâce à la complicité des commerçants, à l'engagement de la municipalité et des services techniques s'y investissant au maximum de leurs possibilités.

Cette collaboration sympathique est citée en exemple dans toute la Bretagne et on nous demande souvent la «recette».

Pour nous, le secret, s'il y en a, réside dans la confiance réciproque et la volonté d'œuvrer ensemble pour faire vivre notre Centre-Bretagne.

Goel Broadel Ar Brezhoneg est devenu au fil des ans, une grande fête culturelle et revendicative mettant à l'honneur la langue bretonne dans tous les aspects de la vie.

C'est aussi un programme musical, traditionnel et contemporain de grande qualité avec pas moins de 20 concerts et animations écrites dans la fête et dans le bourg, 2 fest-deiz, 2 fest-noz, un concours de sonneurs, des bagads, etc.

C'est aussi une ouverture vers d'autres cultures. Cette année nous sommes assurés déjà de voir s'y produire le groupe phare de la Sardaigne, un groupe d'Irlande, de Galice, d'Ecosse, et évidemment de nombreux groupes bretons donnant un vaste panorama de notre propre culture et de son dynamisme.

Des pourparlers sérieux sont engagés avec le groupe écossais des Iles Hébrides Caparcallie, qui a été la vedette incontestée du festival de Cornouaille à Quimper. Il pourrait être la «locomotive» du dimanche après-midi. Le cachet, évidemment, ira de paire avec sa notoriété mondiale.

Les sports et jeux bretons tiendront leur place habituelle.

Les stands bénéficieront cette année d'un grand chapitreau.

«Brug Ar Menez» et un ou deux autres cercles seront de la fête.

Goel Broadel ar Brezhoneg est aussi le grand rassemblement annuel de tous les acteurs de la vie culturelle et politique bretonne.

L'ambition est d'en faire, dans quelques années, l'équivalent des Eisteddfod gallois ou Ern Fruais basque.

Le budget prévisionnel dépasse cette année les 800 000 F, ce qui veut dire des recettes au moins équivalentes.

Les entrées payantes dans le bourg seront reconduites et sans doute prolongées plus tardivement.

Nous pensons étudier un système de badge, à retirer avant la fête pour les spéziatoù ayant besoin de venir dans le bourg et ne souhaitant pas payer une entrée.

Cette année encore nous sommes tout à fait confiants dans la bonne participation de tous pour la réussite de la plus grande manifestation culturelle du Centre-Bretagne. Bonne et heureuse année à tous les habitants de Spézet, à leur maire, ses conseillers et employés communaux.

Yann PULLANDRE  
Secrétaire Ar Goel

(Ecrit pour le bulletin municipal annuel à paraître en février).



Jean-Claude Taliec ha Alain Lecière e Speied 1994 (Louis Blance)

## 1895-1995 : Centenaire de la mort de François-Marie Luzel.

Né au manoir de Keraborn au Vieux-Marché (dépendant alors de Plouaret) dans les Côtes d'Armor, François Marie Luzel a fait ses études secondaires au Collège Royal de Rennes. A Paris il fréquente les milieux littéraires et fait à cette époque un voyage outre-Rhin, au berceau du romantisme puis, pour gagner sa vie, il entre dans l'enseignement. S'orientant vers le journalisme à partir de 1870, il devient rédacteur en chef de «L'Echo de Morlaix», et du «Morlaisien», y défendant avec ardeur les idées républicaines. En 1881, il devient archiviste du département de Finistère. Il mourut à Quimper le 26 février 1895.

Luzel avait pour oncle Julien-Marie Le Huërou, professeur à l'Ecole Normale Supérieure dont un des grands projets était de créer une chaire de littérature bretonne et rapidement l'initia au collectage de la littérature orale. Lors de son suicide, en 1843, Luzel devient son légataire. Il présentera tout son travail comme la poursuite de l'œuvre inachevée de son oncle.

Chargé de mission en Bretagne par le Ministère de l'Instruction Publique, François Marie Luzel parcourut sans cesse la Bretagne en tout sens y recueillant de très nombreux contes populaires, des chansons bretonnes, et plus de 100 manuscrits du théâtre populaire, particulièrement en Trégor. Une de ses principales informantes fut Marchand Fulup, illettré mais doué d'une prodigieuse mémoire. L'importance et la rigueur scientifique de son travail font de François Luzel un des plus grands collecteurs du XIXe siècle en Bretagne.

### Manifestations du 100<sup>ème</sup> anniversaire.

**Samedi 25 février 1995 à Plouaret :**  
Journée de commémoration du centenaire de la mort de François Luzel.

**Samedi 1<sup>er</sup> avril 1995 à Quimper :**  
Colloques aux Archives départementales de Quimper.

Publication des actes assurés par l'Institut culturel. Inauguration d'une ou deux plaques sur l'emplacement de la maison où il passa les dernières années de sa vie et dans le nouveau bâtiment des Archives.

**Dimanche 2 avril :**  
Excursion dans le Trégor «sur les pas de Luzel».

D'après le n° 19 de «Bretagne des Livres», publié par l'Institut Culturel de Bretagne, BP 3160, 35031 Rennes Cedex (100 F par an pour 6 numéros), 99.87.58.00.

# La Charte de Diwan A relire absolument !

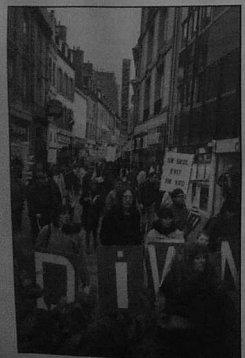
Dans sa dernière livraison Kannadig Diwan, le journal interne de l'association, publie la charte qui sert de base à la réflexion et à l'action des écoles Diwan. En ces temps d'idéologie bilinguiste triomphante il n'est pas inintéressant de la relire. On constatera qu'il n'y est fait nulle part allusion au bilinguisme. C'est bien la langue bretonne, son enseignement et son utilisation dans tous les domaines qui constituent l'objectif essentiel des écoles Diwan.

Lecture urgente pour tous ceux qui auraient tendance à l'oublier et qui se complaisent dans une revendication bilinguiste oubliée de la situation de domination linguistique exercée par le français dans notre pays.

Article 1er : L'association Diwan est ouverte à toutes les familles désirant assurer une éducation de leurs enfants en langue bretonne, sans distinction socioprofessionnelle, philosophique ou politique. Les écoles sont gratuites et ouvertes à tous.

Article 2 : Diwan existe de fait des carences d'une Education Nationale ne donnant pas sa place à la langue bretonne, mais réclame la prise en charge de ses écoles dans un service public d'enseignement démocratique et renoué en Bretagne, permettant l'utilisation du breton comme langue véhiculaire de la maternelle à l'université dans tous les domaines de l'enseignement.

Article 3 : Diwan est indépendant par rapport à toute formation philosophique, confessionnelle, politique, syndicale, etc. En conséquence, Diwan affirme que son combat exige que soient respectées les convictions religieuses, philosophiques



ou politiques de tous ses membres quel que soit l'éventail de celles-ci et tant qu'elles ne sont pas contraires à la Déclaration universelle des Droits de l'homme. Cette indispensable tolérance conduit Diwan à défendre et à promouvoir la laïcité dans son enseignement et à se porter garant de la liberté de pensée de chaque personne.

Article 4 : Diwan instaure un enseignement démocratique avec la collaboration effective des parents, des collectivités locales et des enseignants. Diwan demande aux parents de créer au sein de la famille, un climat propice à l'expression en langue bretonne dans la vie quotidienne.

Article 5 : Diwan s'engage à promouvoir l'usage du breton au sein de l'association à tous les niveaux. Par ailleurs, Diwan promeut un développement culturel en langue bretonne donnant à chaque enfant le maximum d'atouts pour forger lui-même son avenir et permettant aux enfants de Bretagne de prendre en charge leur environnement naturel, social et économique.

Article 6 : Diwan déclare son hostilité à toute uniformisation linguistique et est attachée aux diverses formes d'expression culturelle, affirmant que seule leur complémentarité est source d'unité, d'enrichissement mutuel et collectif. Le breton enseigné dans les écoles maternelles Diwan est celui utilisé dans leur environnement géographique et humain.

Article 7 : Conformément aux Droits inaliénables des peuples à s'exprimer dans leur propre culture, Diwan appelle toutes les personnes éprises de démocratie, les organisations culturelles bretonnes, les organisations syndicales, notamment d'enseignants à lutter avec elle pour plus de justice et contre toutes les formes de domination culturelle.

Article 8 : Diwan se déclare solidaire de tous les peuples qui luttent pour leur identité culturelle, en y insérant les travailleurs immigrés, affirmant que leurs diversités concourent à enrichir le patrimoine humain.

## BRETON ET ECOLE PUBLIQUE : ÇA VIENT ?

Ainsi donc, plus de cent ans après la mise en place de l'Ecole Publique Laïque (et de l'éducation obligatoire), l'Inspection Académique du Finistère découvre :

- 1) que les enfants de Bretagne ont droit à un enseignement de la langue bretonne,
- 2) que ces mêmes enfants ont droit à un enseignement en langue bretonne.

Ce n'est pas nous qui allons nous en plaindre : après tous, cela fait maintenant plus de cent ans que nos aïeux et nous-mêmes finançons un système scolaire qui exclut notre langue.

Cependant, nous n'avons aucune raison de faire à priori confiance, à une administration qui a suivi avec tant de zèle les consignes du sous-préfet Auguste Romieux (consigne aux instituteurs : «Soyez-vous bien que vous n'êtes établis ici que pour tuer la langue bretonne») et d'Anatole De Monzie, Ministre français de l'Education en 1925 : «La Langue Bretonne doit disparaître». Méfiance aussi, car certaines questions sont visiblement formulées dans le but de susciter le maximum de réponses défavorables.

Satisfaction donc : seule la lutte, dans laquelle nous avons et nous aurons toujours notre part, paie !

Vigilance aussi, surtout à quelques mois des élections qui verront certainement François BAYROU quitter son Ministère.

Revendication enfin : la mise en place urgente, à côté du système monolingue français actuel, d'un système en langue bretonne, de la Maternelle à l'Université.

Klaod AN DUIGOU

## «GWENNEL», Union des étudiants bretons d'Ile de France.

Gwennel est l'union des étudiants et lycéens bretons de Paris, fédérée à Dazont (Dazont regroupe des associations culturelles et syndicales étudiantes. C'est la fédération la plus représentée en Bretagne au niveau des assemblées universitaires, et elle est présente lors de nombreuses manifestations culturelles en Bretagne, notamment Brez'h-war-rock le 1er octobre prochain à Commana). Elle s'adresse aux jeunes originaires des cinq départements bretons ainsi qu'aux amis de la Bretagne. Créée au printemps 1994, déclarée en juin 1994 à la Préfecture de Paris, elle a pour but de favoriser l'accueil et l'intégration entre les étudiants, de proposer des services et une animation, une diffusion de la langue et de la culture bretonne, celtique et galloise. Elle souhaite aussi développer une action et une réflexion sur l'avenir des jeunes et de la Bretagne, ainsi que de favoriser les liens avec les acteurs socio-économiques d'Ile-de-France et de Bretagne.

Pour cela, à la rentrée, elle a pour activités :

- des services aux étudiants (jobs, stages, logements, transports, etc.)
- des conférences, des soirées musicales, des clubs de réflexion, des activités en breton, ainsi que des informations sur la langue bretonne et la culture.

d'ores et déjà, on peut prévoir pour le 15 novembre prochain, une conférence qui aura pour thème «l'enseignement bilingue breton-français en Bretagne», à la faculté de Jussieu, ainsi qu'un régal de Harpe Celtique (en janvier), par Christine Meneune.

Son président est Thierry Jolivet, et son vice-président Fabien Lecluyet. Pour entrer en contact avec l'association, écrire à Gwennel UEBP-DAZONT, 55, boulevard de Charonne, boîte 78C, 75011 PARIS, ou téléphoner au 43 48 68 70 (43 24 61 79), fax 40 09 96 80. Gwennel possède également un service télématique : 36 14 CHEZ GWENNEL.

Gwennel est la seule association étudiante bretonne en Ile-de-France. Elle est présente sur vingt sites, allant des Grandes Ecoles aux lycées, en passant par les facultés.

T. JOLIVET

# RUSSES CONTRE TCHETCHENES Vers la fin d'un Empire.

Le 11 décembre 1994 Boris Eltsine ordonnait aux troupes russes d'intervenir afin de rétablir l'ordre dans la république caucasienne qui avait proclamé son indépendance. Cette proclamation avait été faite le 1er novembre 1991 par son président Djokhar Doudaïev, ancien général de l'Armée Rouge.

Notons que le président de la Fédération de Russie, Boris Eltsine s'était entretenu avec plusieurs homologues occidentaux dont l'américain Clinton et le français Mitterrand. Lui ont-ils donné leur bénédiction avant d'intervenir ?



La République de Tchétchénie ne couvre que 13 000 km<sup>2</sup> (un peu plus que les tiers de la Bretagne) et compte une population d'1,2 million d'habitants. Mais qui sont ces Tchétchéniens dont Boris Eltsine veut tuer dans le sang toute volonté d'indépendance ?

Dans un article du «Monde» en date du 28 décembre dernier, Georges Charachidzé, professeur de langues et de civilisations du Caucase, rappelle le destin tragique que ce petit peuple caucasien a dû partager avec ses voisins Ingouches, Kalmyks, Balkans, Karatchaïs et autres Tatars de Crimée.

En conflit avec la Russie tsariste dès le XVII<sup>e</sup> siècle, ces petits peuples non-slaves furent intégralement rayés de la carte en 1944 lors de déportations massives ordonnées par le pouvoir soviétique. «Entassés dans des wagons à bestiaux (il en fallut 40 000 !), écrit-il, ils furent parqués au Kazakhstan, Kirghizie et Ouzbékistan», c'est-à-dire en U.R.S.S. asiatique.

Un million de personnes furent ainsi déplacés. Peu en revinrent, certains tels que les Tatars de Crimée en furent empêchés. La raison de ce génocide par substitution ? On accusait ces peuples d'avoir collaboré avec l'occupant nazi. «Or les faits, poursuit l'auteur, démontrent l'inversibilité d'une telle culpabilité généralisée. Tous les hommes valides étaient dans les rangs de l'Armée Rouge occupés à combattre la Wehrmacht». Il précise : «Les faits de collaboration ont été moins nombreux que dans le reste de l'URSS.

Les Allemands se sont livrés aux habituelles violences et atrocités : tous les Juifs de Kalmoukie fusillés d'un seul coup ; en 5 mois d'occupation 9 000 civils et 2 000 prisonniers balkans exécutés...»

La raison de ces déportations est à chercher plutôt dans la volonté de l'URSS de récupérer la Géorgie turque. «Il fallait donc faire le vide à la frontière, surtout le vide de Musulmans», et supprimer les populations jugées dangereuses et insoumises à la bolchevisation comme au Tsarisme des siècles précédents.

Georges Charachidzé termine en évoquant une rumeur tenace qui veut que les dirigeants de l'URSS désireux de réunir le Caucase

du Sud à la Russie aurait imaginé de niveler la montagne en faisant sauter à l'explosif une partie de la chaîne du Caucase ! La route de Moscou à Tbilissi était alors ouverte.

On n'est plus là. Mais la volonté d'hégémonie russe demeure.

Un certain général russe n'a-t-il pas hésité à comparer le sort de la capitale de la Tchétchénie, Grozny, à celui de Carthage, ville d'Afrique du Nord rasée par les conquérants romains. A l'heure où ces lignes sont écrites, le petit peuple tchétchéne résiste encore aux chars russes. Le président Doudaïev ne s'est toujours pas rendu.

## TCHETCHENES, KURDES, BOSNIAQUES. Emgann soutient les peuples en lutte.

Le mouvement Emgann dans un communiqué indique : «Malgré des situations géopolitiques différentes, force est de constater que les Tchétchéniens, Kurdes et Bosniaques sont les victimes de principes politiques générant des états-nations qui nient le droit à la liberté sinon à l'existence même de peuples qui n'ont comme tout que de refuser l'ordre établi à l'intérieur de frontières aussi artificielles que celles qui les entourent.

Emgann dénonce la duplicité des gouvernements des états européens qui comme la France versent des armes de guerre aux belligérents, comme le Kurdistan, au nom refusent à la création de nouveaux états indépendants, comme le Kurdistan, au nom d'une référence nostalgique à l'intangibilité des frontières telles que celles de l'URSS. Face à ces agressions, Emgann exprime sa solidarité avec tous les peuples en lutte pour leur liberté».

IRLANDE.

Répression contre Republican Sinn Fein.

Le 22 octobre, 60 maisons ont été perquisitionnées en Irlande du Sud, dont celles de 10 membres de son Ari Chomhairle (comité central) et de conseillers municipaux. 6 détentions ont eu lieu sous la loi scélérate «Offenses Against the State Act».

«Coincidences», John Major était à Belfast le jour précédent et par la suite, il s'est félicité de ces actions lors de sa rencontre avec Albert Reynolds, 1er ministre irlandais.

Les membres de RSF lors de leur arrestation se sont vu souffler le chaud et le froid d'un côté la promesse d'un siège au «Forum» de Dublin, de l'autre la menace que leurs opinions ne seraient pas tolérées. RSF prétend que depuis octobre 1993 tous les harcèlements policiers ont eu pour but de délivrer le message suivant : «Le plan Hume-Adams et la déclaration de Downing Street doivent être acceptés sans exception». Le parti de son côté continuera à lutter pour un complet retrait anglais, une Irlande unie et l'amnistie des prisonniers.

RSF a depuis peu lancé une pétition avec d'autres personnalités comme Bernadette Mac Alikey pour un «Référendum de toute l'Irlande sur le futur de l'Irlande». D'après plusieurs témoignages les membres du Sinn Fein (provisoire) tenteraient d'empêcher la collecte de ces signatures. Des vendeurs du journal «Saoirse» ont aussi été menacés.

(d'après l'Irlande Libre)



Quartier catholique de Derry (été 94)

CELTIC LEAGUE et KAMP ETREKELTIEK AR VREZHONEGERIEN.

Depuis 47 ans une certaine de personnes se réunissent pour quinze jours en juillet dans une école à Scaër, pour améliorer leur connaissance et pratique de la langue bretonne. Ce rassemblement, connu sous le nom de «Kamp Etrekeltiek ar Vrezhonegerien» s'est toujours déroulé sans incidents, sans qu'il y ait la moindre raison pour que la police doive le surveiller.

Or, le 19 juillet dernier, à la tombée de la nuit, trois gendarmes furent observés dans la cour de l'école en train de noter les numéros de matricule des autos des participants. La loi française n'autorise la police à mettre sur ordinateur des données relatives à des personnes privées, que si elles ont commis ou sont soupçonnées d'avoir commis quelque chose d'ilégal.

L'action de la police dans ce cas, ne peut être interprétée que comme une tentative de dissuader les gens de participer au Kamp Etrekeltiek à l'avenir.

Les plaintes adressées à ce sujet au Préfet du Finistère, qui a autorisé sur la police de ce département, lui demandant, une garantie que les numéros notés soient rayés des dossiers de la police, sont restées sans réponse.

La Ligue Celtique/Celtic League a adopté, lors de sa conférence à Dublin le 27 août, une résolution demandant aussi au Préfet pourquoi cette intimidation à l'endroit de personnes rassemblées uniquement dans un but culturel avait été jugée nécessaire. Elle attirait l'attention sur le

fait que l'action de la police constituait une violation de l'engagement du gouvernement français à respecter les droits culturels des minorités et convenant à deux principes de l'Acte Final de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe qui garantissent aux individus le droit d'association pour buts non-violents et la possibilité de jouir de leurs droits culturels.

Cette résolution, communiquée au préfet le 30 août et de nouveau le 22 septembre - une copie étant adressée au ministre de la Justice à Paris - est aussi restée sans réponse.

Nous avons le 3 décembre attiré l'attention de l'ambassadeur de France à Londres sur cette affaire. Nous avons aussi écrit au Haut Commissaire pour les Minorités Nationales de la Conférence pour la Sécurité et la Coopération en Europe c/o CSCS Secrétariat, Prague exprimant notre inquiétude alors qu'il apparaît que le silence des autorités françaises dénote la volonté de contrecarrer la promotion du breton par les associations privées et qu'elles-mêmes poursuivent une politique dissuasive quant à l'emploi du breton dans l'enseignement et dans les médias. Nous avons demandé au Haut Commissaire de bien vouloir s'entretenir pour obtenir une réponse des autorités françaises et un engagement à respecter les droits culturels des minorités soumises à leur juridiction.

Le Secrétaire Général de la Ligue Celtique Bernard MOFFATT

QUI SONT LES SOCIALISTES GALLOIS ?

Ces lignes sont traduites du journal Y Faner Goch / Le Drapeau Rouge publié par l'organisation socialiste galloise Cymru Goch (Le Pays de Galles Rouge). Ses cibles sont bien sûr les conservateurs britanniques mais aussi le parti nationaliste Plaid Cymru, incapable à ses yeux de gagner quoi que ce soit pour le Pays de Galles sinon de siéger dans une future Assemblée Galloise promise par les travaillistes (Labour Party) pour leurs seuls bénéfices personnels.

Cymru Goch (Pays de Galles Rouge) a été créé en 1987. Il se bat pour un Pays de Galles Libre et Socialiste. Seuls les travailleurs du Pays de Galles peuvent se libérer eux-mêmes de cette farce appelée démocratie britannique.

Notre démocratie socialiste signifie des communautés qui ont le droit de se diriger elles-mêmes et des travailleurs contrôlant leurs propres vies. L'époque d'échange des élites entre Londres et Cardiff est révolue. Ce n'est pas un rêve vain mais une nécessité dans la mesure où l'actuel système de marché libre nous nuit terriblement.

Notre langue et notre culture sont traitées avec mépris. Quelques miettes jetées à quelques politiciens soumis tandis que les milieux populaires qui maintiennent la langue sont rejetés en raison du chômage, des bas salaires, de la crise du logement et de la drogue.

Le pouvoir colonial anglais est personnifié par le Gouverneur Général qui dirige sa colonie par des «mafias» en assurant la domination des politiciens conservateurs (Tonies) dans un pays



qui rejette constamment le parti de la classe dirigeante.

Une République Socialiste du Pays de Galles mettrait un terme aux injustices qui déchirent notre pays. Pour abolir la pauvreté nous voulons nous débarrasser des riches. Nous n'avons aucune confiance dans les partis de l'Establishment quelle qu'en soit la couleur.

Nous voulons bâtir une véritable alternative socialiste pour le Pays de Galles et le monde. Si nous voulons être libres, nous devons le faire nous-mêmes. (Cymru Goch Blwch Post 661 Wrecsam LL 11 1 QU CYMRU).

La Corse dans la spirale de la violence.

En juillet 1993 le FLNC Historique revendiquait l'assassinat de l'un des siens Robert Sozzi exécuté selon certains pour avoir refusé de protéger François Filippi, alors président du F.C. Basia inculpé dans le drame du stade de Furiani. Ce dernier était à son tour assassiné le 26 décembre. Deux jours après, Frank Muzi ancien militant démissionnaire d'A Cuncolta et membre du comité à la mémoire de Sozzi était exécuté. Les événements tragiques portaient à 39 le total des meurtres perpétrés en Corse en 1993 (contre 26 en 1992).

Difficile dans ce pays de faire le partage entre meurtres de droit commun et assassinats politiques. On se souvient que le leader de l'A.N.C. Petru Poggioli avait échappé à un attentat en juillet dernier. Pour lui les responsabilités sont à rechercher au sein du FLNC Historique. Menaces en tous genres, racketts, attentats, meurtres... la violence intra-nationaliste s'est tristement imposée en Corse faisant ainsi oublier le score remarquable des nationalistes en mars 1992 quand une coalition «Corse Naziona» menée par Edmond Simoni et regroupant A Cuncolta, A.N.C., I Verdi et l'U.P.C. atteignait les 20% des voix aux élections à l'Assemblée de Corse.

Faisant figure d'accusé, le FLNC Historique démentait dans un communiqué l'assassinat de Filippi et de Muzi et accusait à son tour Alain Orsoni, ancien du FLNC et leader du M.P.A. de détournement des caisses du Front et de tentative d'enlèvement !

Le clan Simoni lui-même n'était pas épargné par ces attaques tous azimuts. Dans U Ribombu du 22 décembre, l'organe d'A Cuncolta, un article intitulé «Sortir du Simoniisme» s'en prend violemment aux frères Simoni. «La présence depuis plus d'un quart de siècle en tout et en toute circonstance électorale d'une famille qui se proclame par ailleurs en rupture avec les pratiques classiques tient du paradoxe. Quant à l'ambiguïté du discours, elle n'est plus à démontrer. Dosage qui se veut savant de Corsisme béat (...) et de social-démocratie rose pâle (...). Les le bon peuple ne s'y laisse pas prendre (...). Il en faut plus pour désarmer le simoniisme, ce sous-produit du régionalisme». Et plus loin : «Avec l'occupant, il faut d'autant plus assésimenter bon ménage que la plupart de ses adeptes sont fonctionnaires de l'état-colon, ou membres de cette bourgeoisie qui n'a de national que le nom». Conclusion : la page du régional-simoniisme doit être impérativement tournée. Il y a de la survie et de l'émancipation de Corsica Naziona». Rien de mort.

Pendant ce temps s'engage un «dialogue» inattendu entre Charles Pasqua et le FLNC Historique. Le premier proposant une réflexion sur de nouvelles institutions pour la Corse, tandis que le second décide une trêve des actions de résistance.

SCHENGEN : 10 ans de gestation. Naissance annoncée pour le 26 mars.

La libre circulation ou le libre contrôle ? Avec 5 ans ou presque de retard la «suppression des frontières internes» (de l'Europe officielle) sera effective le 26 mars 1995.

Après les marchandises, les individus pourront circuler à travers l'espace européen de façon officielle : à titre (mise à part la frontière franco-suisse). Alors qu'il est très à la mode de critiquer les idéologies «nationalistes», les représentants des Etats membres auront finalement un beau coup de mal à se départir de leurs droits nationaux en matière de contrôle, de douane et de police. Comme quoi, les nationalistes c'est comme tout, il y a les bons et les mauvais.

«L'exigence de liberté conciliée avec l'exigence de sécurité» (voix officielle française) sera assujettie à tout un train de mesures et de moyens qui rendront palpable cette fois la «construction européenne».

Les candidats à l'immigration et au droit d'asile auront la vie dure, c'est une évidence. Mais le tout sécuritaire ne importe où dans la mesure où il ne s'agira pas d'une frontière.

La carte d'identité sera vraisemblablement obligatoire (bonjour les citoyens britanniques s'ils veulent intégrer l'espace Schengen !). L'interconnexion des fichiers informatiques (SIS - Système d'Information Schengen) sera (ou est ?) réalisée. Europa! (sorte de FBI européen) pourrait avoir la possibilité d'établir des fichiers sur les individus.

Plus grave peut-être, dans la mesure où l'espace sera commun, un étranger interdit d'accès par un pays se verra interdit de séjour dans tout l'espace Schengen. Tout individu fiché par un pays et dont le nom sera introduit dans le SIS (fichier informatique) se verra interdit l'accès à l'espace tout européen.

Le 22 décembre 1994, les 7 états concernés par l'espace Schengen ont annoncé le côté «irréversible» des accords.

Protéger le monde riche et son commerce semble être plus que tout autre les objectifs des constructeurs européens : l'Europe sociale, culturelle et humaine est hors-lieu.

Comme pour tout grand supermarché, il fallait à l'Europe son système de sécurité - il arrive. Commençons en paix et fermons les fenêtres. Et nous, qui avons toujours considéré la mer comme une porte et non comme une frontière, allons-nous servir de zone-tampon ?

Le centre, pour avoir la paix, et jouer au Monopoli tranquillement, doit avoir des frontières stables. Serons-nous attirés par le centre ou la périphérie ?

Sommes-nous au bout du voyage ? A notre opposé, les Bosniaques font-ils partie des pertes et profits, assurant par leur élimination la création d'une grande Serbie, qui si elle n'intéresse sans doute pas nos dirigeants politiques d'un point de vue commercial, leur garantira au moins la paix aux frontières, condition nécessaire à un bon fonctionnement du marché de l'espace ?

Les empires sont de retour, attention aux Empereurs, du dedans et du dehors.

C.P

Le Port-Rhu en question.

Le 15 mars aujourd'hui à l'article paru dans le numéro 104 de «Combat breton» sur le Port-Musée de Douarnenez, intitulé «Douarnenez et le Port-Rhu, réflexion sur une grande réalisation contestée».

Même si cet article n'engage en principe que son auteur, Y. Mével, il n'en est pas moins publié dans «Combat Breton» qui se range ainsi de fait parmi les organes de presse qui ont soutenu sans réserve le projet du Port-Musée et sa réalisation, mais qui se gardent bien de faire état des difficultés financières actuelles.

J'ai l'impression en lisant cet article d'entendre les arguments du Président de la S.A.E.M.L. Port-Rhu Développement, Jean-Michel Le Boulanger ou du maire de Douarnenez, C'est notamment le cas quand il est dit «La Rochelle est sur les rangs», quand il est rappelé qu'il n'y a pas eu «apparement de mauvais gestion (ou détournement de fonds)» (ce qui n'est pas la même chose en tout cas) quand il évoque les subventions aux châteaux du département. Je ne puis m'empêcher non plus de penser à la déclaration faite à la presse par J.M. Le Boulanger, qui a parlé de «port moribond» en parlant du port de pêche de Douarnenez, quand je lis sous la plume de Y. Mével : «Notre génération peut-elle envisager un développement économique et des créations d'emplois à partir de la pêche ? Raisonnablement, non... C'est apporter de l'eau au moulin de celui qui, dans la majorité municipale, parle de diversification économique, mais qui ne semble pas se remuer beaucoup pour développer ou tout simplement défendre le port de pêche.

Y. Mével fait allusion à la création de 80 emplois, ce sont en fait actuellement 53 équivalents-emplois, comme l'a d'ailleurs rappelé J.M. Le Boulanger au Conseil Municipal du 16 décembre dernier. Mais à quoi sert d'avoir créé des emplois, si l'on n'est pas en mesure de les payer.

«Un chantier du grand clipper a été lancé sur le port» : le chantier installé sur le Port-Rhu masque une des plus belles places de Douarnenez ; actuellement l'association chargée de gérer cette construction n'est toujours pas mise véritablement en place, et les fonds destinés au clipper ne semblent pas gérés dans la plus grande clarté.

Je crains que Y. Mével ne connaisse pas vraiment la situation. Ainsi quand il parle de 180 000 visiteurs l'an passé, le chiffre en fait était de 220 000, dont 200 000 ont en fait payé les frais de la fête d'inauguration de mai 1993. Les extrapolations faites à partir des résultats antérieurs mènent à un chiffre de 180 000 visiteurs pour 1994. L'équilibre de fonctionnement sera atteint avec 250 000 visiteurs par an. C'est ce qui est avancé aujourd'hui, mais il y a encore peu de temps le chiffre avancé était de 300 000. Mais il y a quelques mois, le directeur du Port-Musée déclarait que même avec 500 000 visiteurs l'équilibre ne serait pas atteint. Il n'a jamais été démenti.

Y. Mével écrit dans son article «la cour des comptes de Rennes publie un rapport alarmiste». A-t-il seulement lu ce rapport qui me paraît plutôt



Photo «Le Télégramme»

réaliste en mettant en évidence les erreurs et les imprévoyances lors de la mise en place du Port-Musée, et qui font aujourd'hui de la S.A.E.M.L. Port-Rhu-Développement une «entreprise à l'avenir incertain ?». C'est trop facile de «mener un dossier à la hussarde», comme le déclarait J.M. Le Boulanger à «Libération» en mai 1993, pour aller ensuite réclamer aux collectivités publiques une aide financière à une société que l'on a voulu privée, mais que l'on n'a pas su gérer, peut-être parce que l'on n'a pas voulu s'en donner les moyens ; l'absence d'étude de marché préalable à la réalisation du Port-Musée en dit déjà long.

Quand Y. Mével parle de «grand déballeage qui repart» après le rapport de la chambre régionale des comptes, quand il parle de «sirènes électoraux» il ne fait que reprendre la encore le langage des défenseurs du Port-Musée, ce qui est son droit, mais il choisit son camp.

Les élus du G.R.I.L. au Conseil Municipal n'ont pas crié au scandale, il aurait fallu pour cela qu'ils s'estiment avoir été trompés. La situation actuelle ne fait que confirmer les craintes et les doutes déjà exprimés par le G.R.I.L. dans une brochure publiée en 1990 et qui reste d'actualité. Le G.R.I.L. ne tire pas triomphe d'une telle situation, qui apparaît à ses membres et à ses élus comme un immense gâchis. Il va falloir maintenant réparer ou limiter la casse et cela ne s'annonce pas facile.

Le G.R.I.L. n'a jamais refusé l'aménagement du Port-Rhu et a fait des propositions dans ce sens. Il n'a jamais rejeté la défense et la valorisation du patrimoine maritime, mais il n'en fait pas sa religion. Regarder par le rétroviseur n'a jamais suffi à faire avancer une voiture. Il me semble beaucoup plus important de se battre pour défendre et promouvoir les activités maritimes actuelles. Les menaces qui pèsent sur elles ne relèvent pas d'une fatalité inexorable ; ce sont les hommes qui font l'histoire et aussi l'économie.

Quand ces lignes paraîtront, il n'est pas sûr que la S.A.E.M.L. du Port-Rhu existe encore. Actuellement, les déficits d'exploitation cumulés représentent 14 M.F. Une ligne de trésorerie ouverte par le Crédit Agricole de 6 M. est presque déjà entièrement utilisée ; un nouveau crédit de 3 M.F. a été garanti par les collectivités locales dans le cadre d'un emprunt global de 9 M.F. Jusqu'où va aller cette course effrénée ? Il est question de reconstituer le capital de la société à une hauteur de 28 M.F. qu'il faut trouver en deux ans. Et c'est

sur ce capital reconstitué que sera remboursé le nouveau crédit de 3 M.F. L'on en est là actuellement. Que donnera l'audit en cours dont les conclusions ne seront connues qu'après l'audience du Tribunal de Commerce, consacrée au Port-Musée et qui aura lieu le 28 décembre ? Que sera-t-il alors décidé ?

En tout cas, si l'activité de la S.A.E.M.L. s'arrête, ce sont 53 salariés qui risquent de se retrouver au chômage et encore une fois ce sont les plus petits qui risquent de trinquer. Ce sont aussi 7 M.F. que la ville risque de devoir rembourser en application des garanties d'emprunt (près de 6 M.F. sur les emprunts antérieurs et un tiers du nouveau crédit de 3 M.F. récemment garanti). Douarnenez n'a pas besoin de cela.

Le Port-Musée est une réalité dont il faut s'accommoder, on ne peut y faire passer un bulldozer et tout raser. Il s'agit maintenant de faire ce qu'il est possible pour maintenir le maximum d'emplois et le minimum de dépenses pour la collectivité. Que chacun prenne ses responsabilités ! Et tout cas le G.R.I.L. prendra les siennes.

Y. JARDIN, élu du G.R.I.L.

**NDLR :** Le Port Musée de Douarnenez a depuis été mis en redressement judiciaire, échappant de justesse à la liquidation judiciaire. Qu'on le veuille ou non, il est devenu une réalité et un des sites les plus visités en Bretagne. Il s'agit de présenter d'apporter des solutions au déficit financier. Comme le dit notre lecteur «Regarder par le rétroviseur n'a jamais suffi à faire avancer une voiture». Nous y reviendrons.

**AN OALED - KINNIGOU LABOUR.**

Kinnig a ra An Oaled, 29870 Treglono, 98 04 07 04, ur post OBJECTOUR.  
D'un den a vele : brezhoneger  
- troet war an natur hag ar vugale  
- e otre bleñañ gant ar kasit kinnigoù + CV (post dieub e fin 95).

18 vloaz ozh, pe ouzhpenn Kouzout a rit brezhoneg. Pijour a ra deoc'h ar vugale, Lakat ho anv evl montor kreizennoù vakañsoù. Tilouroù : An Oaled, 29870 Treglono, 98 04 07 04.

**LE RETRAIT DELORS(DRE IORAL ?**

La Passion selon Saint Jacques n'aura pas eu l'Annonciation de la décision précédée du 12 octobre qui sied à des votes par nature impédiment s'est faite dans l'atmosphère trouduculte et frofroufoute du 7 au 7 d'Anne Seins dans. On appréciera au passage que M. Delors ait un temps envisagé sa participation par «devoir», mot qu'on utilise habituellement dans son courant de pensée comme métaphore pour désigner l'absence de chair ! Il est vrai qu'à une majorité suffisante pour faire passer la pilule amère ! Dans une interview à la télévision belge, il s'étonne, tel le créateur attendant sa Jeanne d'Arc, qu'aucun écho n'ait suivi dans le monde politique, syndical, associatif, l'excretion de ses cogitations ! Nous voilà pleinement rassurés : le retrait de Delors, après la déconiture de Rocard, la division des «Vents» de terre (chacun pour soi dans la curée du pouvoir) confirme l'éclipse durable de la «deuxième gauche». L'on de nous l'idée de la pleurer quand on sait que cette déviance a conduit le mouvement breton dans l'impasse du parti-nation bâti sur le modèle du F.L.N. !

La carrière de M. Delors est tout le symbole d'une certaine démarche qui heureusement pour la démocratie a fait flop.

Né en 1921, il adhère en 1941 aux Compagnons de France, organisation légale sous Vichy. En 1944, en bonne logique, il est membre du M.R.P.

En 1952, il adhère à Vie nouvelle (créée en 1947 par une transformation des Amitiés scouts, fondées en 1942 sous Vichy).

Delors adhère au nouveau PS en 1975. Le «Canard Enchaîné» révèle ses propos jugeant la politique d'ailleurs :

«La politique de Barre était, à quelques nuances sociales près, la meilleure possible dans la conjoncture de crise, mais seul un gouvernement de gauche pourra faire accepter l'austérité aux syndicats».

En 1981, il est ministre de l'Economie et des Finances du gouvernement Mauroy où il met en œuvre «le tournant de la rigueur», c'est-à-dire l'austérité contre les travailleurs.

En 1986, il est nommé à Bruxelles où, depuis, il agit sans compter pour la mise en place de l'Europe communautaire, c'est-à-dire vaticane.

Clons Delors : «Le dialogue est contaminé par un mal français. Rarement, les partenaires réussissent à s'en



Balladur président et Delors 1er ministre, et le tour est joué !

tenir aux problèmes dont ils discutent sans s'égayer sur les rives sulfureuses de la lutte de classe».

C'est pourquoi il faut créer un cadre institutionnel où l'on pourrait «organiser un débat véritable entre les corporations et l'Etat... Il faudrait y rassembler toutes les forces vives du pays, les représentants qualifiés des créateurs, des organi-

«... des commissions professionnelles et syndicales y dialogueront leurs responsables

Comparons ces belles paroles avec les suivantes :

«Les causes de la lutte des classes ne pourront être supprimées que si le prolétariat qui vit, aujourd'hui, accablé par son isolement, retrouve, dans une communauté de travail, les conditions d'une vie digne et libre, en même temps que des raisons de vivre et d'espérer».

Philippe Pétain St Etienne 1er mars 1941. Dans une Bretagne où la liberté d'expression se heurte au monolithisme de certaine rédaction régionale totalement inféodée à la «démocratie» (il y a chrétienne, c'est sûrement une gageure que d'attendre une prise de conscience ! Même s'il est grand temps qu'un mur tombe, ici aussi, surtout quand il entoure un cimetière ! Mais il y a bien des indices qui permettent de penser qu'une révolution tranquille est en branle parce qu'inéluctablement soude à un monde qui change ! Et c'est très bien ainsi !

Par Van KERLOCH

**LIZHER T.A.B.**

Ti Ar Brezhoneg, 15 rue des Tourelles, 75020 Paris. Tél. 43 64 63 33.



- Blavaezh mat d'an holl !
- Gant deiziou kentañ 1995 e feur maez niverenn 2 rumad nevez «Lizher T.A.B.». Gwelout a reoc'h ez a an traou war-risk bepred evit ar pezh a sell ouzh oberiantoù Ti Ar Brezhoneg.
- Sellomp bremañ war-za an dazont :
- d'ar 27 a viz gwerer Expolangues digoradur Stand ar Brezhoneg.
- d'an 11 a viz c'hwener Endrevith kinnigoù evit deiziou eus an 2 lie kentañ.
- adalek miz meurzh betek miz mezhven : Ur brezegenn e brezhoneg a vo kinniget deoc'h bep miz.
- d'an 9 a viz ebrel : Dibenn Staj Brezhoneg KBDD-APLB liedet adara e tavam TAB.
- d'ar 25-28 a viz mae : Beaj-vor war vourzh ur vag kreginañ ozh gwechall hag ivez Baleadenn war droad e traoniennoù Bro-Dreger !
- d'an 3-4-5 a viz even Beaj asamblez da Gouel ar Brezhoneg e Spier.
- d'ar 24 a viz evel : Gouel T.A.B. e Ti Ar Brezhoneg evit echuiñ ar bloavezh-skol.
- d'ar 1<sup>er</sup> a viz eost : Kozad a raio da vat an Ti, evit ur miz disukuh !
- Evit muioc'h a ditouroù, 43 64 63 33.

**Expolangues 95. Du 27 janvier au 1<sup>er</sup> février. - Stand langue bretonne.**

**Youenn Gwernig et Gilles Servat à Expolangues 95**

La Bretagne sera de nouveau présente au salon Expolangues, du 27 janvier au 1<sup>er</sup> février, dans la Grande Halle de la Villette, à Paris.

Ce salon international des métiers des langues, des cultures du monde et des voyages, est dédié aux productions de l'année (livres, disques, jeux, vidéos, logiciels, séjours culturels, etc.) de l'ensemble des pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie.

Conférences-débats et spectacles culturels compléteront intelligemment le salon. Le Cercle Measerec ar Menez da Poissy et le groupe kan-ha-diskan parisien Ar Gazeg Veurzh, se produiront le dimanche 29, à 14 h 30.

Seront présents au stand breton, pour une vente-signature, Pierre Guillard le vendredi 27 de 16 h à 19 h, Gérard Cornillet le samedi 28 de 14 h 30 à 18 h, Youenn Gwernig le samedi 28 de 15 h 30 à 19 h 19 h, Gérard Cornillet le samedi 28 de 15 h à 17 h 30 et Gilles Servat le dimanche 29 de 15 h à 17 h 30.

Ce stand Langue Bretonne est financé par l'Institut Culturel de Bretagne / Skol Uhel ar Vro, avec la participation des conseils généraux du Finistère et des Côtes d'Armor.

MANIFESTADEG E GWENED gant S.A.B.  
D'ar 4 a viz c'hwevrer 1995 —  
evit ar skinwel brezhoneg

*Tous à Vannes,  
le 4 février 1995  
avec Stourm ar Brezhoneg  
pour une télévision  
en langue bretonne.*

STOURM AR BREZHONEG

ADKOMANANT - KOMANANT ● Réabonnement - Abonnement

150 L ar bloaz (evit Breizh hag ar broioù sujet d'ar stad c'hall) 170 L e lec'h all - Skoazell : 200 L da vihanañ

Anv/Nom .....

Raganv/Prénom .....

Chomlec'h/Adresse .....

Da gas da/A envoyer à : EMGANN. BP 71 - 22202 GWENGAMP CEDEX